

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 26, 2025

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 4:15 p.m. [ET], to study Bill S-212, An Act respecting a national strategy for children and youth in Canada; and, in camera, for consideration of a draft agenda (future business).

Senator Flodeliz (Gigi) Osler (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: My name is Flodeliz (Gigi) Osler. I am a senator from Manitoba and the deputy chair of the committee.

Before we begin, I would like to have senators introduce themselves.

Senator McPhedran: Senator Marilou McPhedran from Manitoba.

Senator Senior: Senator Paulette Senior from Ontario.

Senator Burey: Sharon Burey, Ontario.

[*Translation*]

Senator Boudreau: Good afternoon. Victor Boudreau from New Brunswick.

[*English*]

Senator Arnold: Dawn Arnold, also from New Brunswick.

Senator Hay: Katherine Hay, Ontario.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Moodie: Rosemary Moodie, Ontario.

Senator Greenwood: Margo Greenwood, British Columbia.

Senator Muggli: Tracy Muggli, Treaty 6 territory, Saskatchewan.

The Deputy Chair: Today, we are continuing our study of Bill S-212, An Act respecting a national strategy for children and youth in Canada.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 26 novembre 2025.

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd’hui, à 16 h 15 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-212, Loi concernant une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada, et, à huis clos, pour étudier un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

La sénatrice Flodeliz (Gigi) Osler (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Bonjour. Je m’appelle Flodeliz (Gigi) Osler. Je suis sénatrice du Manitoba et vice-présidente de ce comité.

Avant de commencer, j’aimerais demander aux sénateurs de se présenter.

La sénatrice McPhedran : Sénatrice Marilou McPhedran, du Manitoba.

La sénatrice Senior : Sénatrice Paulette Senior, de l’Ontario.

La sénatrice Burey : Sharon Burey, de l’Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Boudreau : Bonjour. Victor Boudreau, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Arnold : Dawn Arnold, également du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Hay : Katherine Hay, de l’Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, de l’Ontario.

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Muggli : Tracy Muggli, du territoire visé par le Traité n° 6, en Saskatchewan.

La vice-présidente : Aujourd’hui, nous poursuivons notre étude du projet de loi S-212, Loi concernant une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada.

Joining us today for the first panel, we welcome, in person, from Collectif petite enfance, Elise Bouchard-Bonneville, Director; and Julie Cailliau, Director, Early Childhood Observatory. By video conference, we welcome, from Kids Help Phone, Andréanne Deschamps, Senior Vice President and Head of Clinical Services and Operations; and Laetitia Satam, Co-Chair, Kids Help Phone's National Youth Council. From the Canadian Council of Child and Youth Advocates, we welcome Lisa Broda, President and Advocate for Children and Youth, Saskatchewan Advocate for Children and Youth's Office; and Marci Macomber, Executive Director, Investigations and Systemics, Saskatchewan Advocate for Children and Youth's Office.

Thank you all for joining us today. You will each have five minutes for your opening statement, followed by questions from committee members.

Ms. Deschamps and Ms. Satam, you will be sharing your five minutes. We will begin with Ms. Deschamps followed by Ms. Satam.

Andréanne Deschamps, Senior Vice President and Head of Clinical Services and Operations, Kids Help Phone: Honourable chair and members of the committee, thank you for the opportunity to appear before you today. My name is Andréanne Deschamps, Senior Vice President of Clinical Services at Kids Help Phone, or KHP, Canada's national 24-7 mental health service for young people. For over 36 years, we have delivered equitable and immediate support from coast to coast to coast. Our service is free, multilingual and confidential. We offer support by phone, text, online messaging and through our self-directed resources, including the largest community resource database in Canada for young people.

We are here to express our support for Bill S-212, which seeks to establish a national strategy for children. While Kids Help Phone is not a legal advocacy organization, our perspective is informed by what we hear from young people every day. And we know that 75% of young people have told Kids Help Phone something that they have never shared with anyone else.

Canada signed the United Nations Convention on the Rights of the Child in 1991, committing to protect every child from discrimination and support their rights to life, development and participation. Article 24 of the convention affirms the right of every child to the highest attainable standard of health, which must include mental health.

Dans le premier groupe de témoins, nous accueillons aujourd'hui deux représentantes du Collectif petite enfance : Mme Elise Bouchard-Bonneville, directrice; et Mme Julie Cailliau, directrice, Observatoire des tout-petits. Elles participent en personne. Nous accueillons des représentantes de Jeunesse, J'écoute : Mme Andréanne Deschamps, vice-présidente principale et cheffe des services cliniques et des opérations; et Mme Laetitia Satam, Coprésidente du Conseil national de la jeunesse. Nous recevons des représentantes du Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes : Mme Lisa Broda, présidente et défenseure des droits des enfants et des jeunes, Bureau du défenseur des enfants et des jeunes de la Saskatchewan; et Mme Marci Macomber, directrice générale, Enquêtes systémiques, Bureau du défenseur des enfants et des jeunes de la Saskatchewan. Elles participent par vidéoconférence.

Merci à toutes de votre présence aujourd'hui. Vous disposerez de cinq minutes chacune pour nous présenter votre déclaration liminaire. Nous passerons ensuite aux questions des membres du comité.

Mesdames Deschamps et Satam, vous partagerez vos cinq minutes. Nous allons commencer par Mme Deschamps, qui sera suivie de Mme Satam.

Andréanne Deschamps, vice-présidente principale et cheffe des services cliniques et des opérations, Jeunesse, J'écoute : Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Andréanne Deschamps et je suis vice-présidente principale des services cliniques chez Jeunesse, J'écoute, le service de santé mentale en ligne du Canada destiné aux jeunes et accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Depuis plus de 36 ans, nous offrons un soutien équitable et immédiat d'un océan à l'autre. Notre service est gratuit, multilingue et confidentiel. Nous offrons de l'aide par téléphone, par message texte, par clavardage et par l'entremise de nos ressources autogérées, dont la plus grande base de données de ressources communautaires au Canada destinée aux jeunes.

Nous sommes ici pour exprimer notre soutien au projet de loi S-212, qui vise à établir une stratégie nationale pour les enfants. Bien que Jeunesse, J'écoute ne soit pas un organisme de défense juridique, notre point de vue s'appuie sur ce dont les jeunes nous font part chaque jour. Nous savons que 75 % des jeunes ont confié quelque chose à Jeunesse, J'écoute qu'ils n'ont jamais dit à personne d'autre.

En 1991, le Canada a signé la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies, s'engageant à protéger tous les enfants contre la discrimination et à soutenir leurs droits à la vie, au développement et à la participation. L'article 24 de la convention affirme le droit de chaque enfant de jouir du meilleur état de santé possible, ce qui doit inclure la santé mentale.

However, the data shows Canada is not quite meeting the mark. For young people aged 15 to 34, suicide is the second-leading cause of death, and 22% of the texting interactions with Kids Help Phone are about suicide. We conduct an average of eight calls to emergency services every day for young people at risk of harm, and 9% of service users said they would have gone to the emergency room if they hadn't spoken to Kids Help Phone.

Young people need support, from front-line service organizations like Kids Help Phone, their families and their communities, but also from all levels of government.

[Translation]

Kids Help Phone is a recognized partner of the Government of Canada, not only for its services, but also for its programs and support for Indigenous youth, Black youth, and youth who are new to Canada. Bill S-212 proposes a framework to strengthen accountability, improve programs, and stimulate action for the benefit of young people in Canada. Kids Help Phone can contribute to this through its data and expertise with young people, both in consultations and in the resulting reports.

[English]

We support this bill and urge the committee to advance it and ensure that mental health is central to the strategy. I will now pass my time to Laetitia Satam. Thank you.

Laetitia Satam, Co-Chair, Kids Help Phone's National Youth Council, Kids Help Phone: Thank you, chair and other members of the committee

I began volunteering with Kids Help Phone when I was just 12 years old. Today, I have the privilege of serving as Co-Chair of Kids Help Phone's National Youth Council.

In this study of Bill S-212, I want to highlight the need for young people to be seen, heard and valued in government programs and decisions that shape our lives today and into the future, as well as for the strategy to focus youth mental health as a key priority.

The KHP National Youth Council is made up of youth aged 14 to 24 from across Canada with a passion for mental health and well-being.

Or, les données montrent que le Canada n'atteint pas tout à fait cet objectif. Le suicide est la deuxième cause de décès chez les jeunes âgés de 15 à 34 ans, et 22 % des interactions par message texte avec Jeunesse, J'écoute portent sur le suicide. Nous effectuons en moyenne huit appels par jour aux services d'urgence pour des jeunes exposés à des préjudices, et 9 % des utilisateurs du service ont déclaré qu'ils se seraient rendus à l'urgence s'ils n'avaient pas parlé avec un représentant de Jeunesse, J'écoute.

Les jeunes ont besoin de soutien, non seulement de la part d'organismes de services de première ligne comme Jeunesse, J'écoute, de leur famille et de leur communauté, mais aussi de tous les ordres de gouvernement.

[Français]

Jeunesse, J'écoute est un partenaire reconnu du gouvernement du Canada, non seulement pour ses services, mais aussi pour ses programmes et soutiens destinés aux jeunes Autochtones, aux jeunes Noirs et aux jeunes nouvellement arrivés au Canada. Le projet de loi S-212 propose un cadre pour renforcer la reddition de comptes, améliorer les programmes et stimuler l'action en faveur des jeunes au Canada. Jeunesse, J'écoute peut y contribuer grâce à ses données et à son expertise auprès des jeunes, tant dans les consultations que dans les rapports qui en découlent.

[Traduction]

Nous appuyons ce projet de loi et exhortons le comité à le faire avancer et à veiller à ce que la santé mentale soit au cœur de la stratégie. Je vais maintenant céder la parole à Mme Satam. Merci.

Laetitia Satam, Coprésidente, Conseil national de la jeunesse, Jeunesse, J'écoute : Je vous remercie, madame la présidente et messdames et messieurs les membres du comité.

Je n'avais que 12 ans lorsque j'ai commencé à faire du bénévolat chez Jeunesse, J'écoute. Aujourd'hui, j'ai le privilège d'être Coprésidente du Conseil national de la jeunesse de Jeunesse, J'écoute.

Dans le cadre de cette étude du projet de loi S-212, je tiens à souligner que les jeunes doivent être vus, entendus et valorisés dans les programmes et les décisions du gouvernement qui influencent notre vie maintenant et à plus long terme. Il faut aussi que la stratégie fasse de la santé mentale des jeunes une priorité essentielle.

Le Conseil national de la jeunesse de Jeunesse, J'écoute est composé de jeunes âgés de 14 à 24 ans de partout au pays qui se passionnent pour la santé mentale et le bien-être.

Our council influences decision making, strategy and programming at KHP. I am cross-appointed to the Kids Help Phone board to ensure youth have a clear voice on the most senior governing body at the organization.

This is essential to ensure that Kids Help Phone stays connected to the needs and values of young people. For example, the National Youth Council participated in engagement sessions for Kids Help Phone's development of a generative AI tool. We provided our input on the use cases we want to see, safety parameters and purpose of the tool, which has been incorporated into the design and focus of early prototypes.

Co-designing with youth ensures new products will help us and reflect our lived experiences, particularly youth from equity-deserving communities.

I share this example because Bill S-212 calls for consultation with children and youth, and I argue that we should not just be invited to the table — we should set the agenda. A national strategy should reflect the diversity of young people in Canada.

Young people live the realities this strategy aims to address. When youth voices are missing, governments fail to connect with those they are meant to serve.

Thank you for this opportunity to address the committee. We look forward to your questions.

The Deputy Chair: Thank you very much. Ms. Broda, your five minutes start now.

Lisa Broda, President and Advocate for Children and Youth, Saskatchewan Advocate for Children and Youth's Office, Canadian Council of Child and Youth Advocates: Good afternoon, honourable chair and members of the committee.

Thank you for the opportunity to speak today on Bill S-212. I have Marci Macomber appearing with me, and we are pleased to be here today.

I am joining you from Treaty 6 territory in Saskatoon, Saskatchewan. Our council spans all treaty and unceded territories, and in the spirit of reconciliation, we honour all First Nations, Inuit and Métis peoples throughout Canada.

Notre conseil influence la prise de décision, la stratégie et la programmation de Jeunesse, J'écoute. Je suis également membre du conseil d'administration de Jeunesse, J'écoute pour veiller à ce que les jeunes puissent se faire entendre au sein du principal organe directeur de l'organisme.

Cette présence est essentielle pour que Jeunesse, J'écoute soit au courant des besoins et des valeurs des jeunes. À titre d'exemple, le Conseil national de la jeunesse a participé à des séances de consultation relatives à l'élaboration d'un outil d'intelligence artificielle générative par Jeunesse, J'écoute. Nous avons donné notre avis sur les utilisations que nous aimerais en faire, les paramètres de sécurité et l'intention de l'outil. Nos suggestions ont alimenté la conception et l'orientation des prototypes.

La conception conjointe avec les jeunes fait en sorte que les nouveaux produits nous aideront et refléteront nos expériences vécues, en particulier celles des jeunes issus de communautés en quête d'équité.

Je vous donne cet exemple parce que le projet de loi S-212 prévoit la consultation des enfants et des jeunes. J'estime que nous ne devrions pas seulement être invités à la table des discussions; nous devrions également définir les priorités. Une stratégie nationale devrait refléter la diversité des jeunes au Canada.

Les jeunes font face aux réalités auxquelles cette stratégie vise à remédier. Lorsque la voix des jeunes n'est pas entendue, les gouvernements ne peuvent pas établir le lien avec ceux qu'ils sont censés servir.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de témoigner devant le comité. Nous sommes disposées à répondre à vos questions.

La vice-présidente : Merci beaucoup. Madame Broda, vos cinq minutes commencent maintenant.

Lisa Broda, présidente et défenseure des droits des enfants et des jeunes, Bureau du défenseur des enfants et des jeunes de la Saskatchewan, Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes : Bonjour, madame la présidente et messieurs les membres du comité.

Je vous remercie de me donner l'occasion aujourd'hui de parler du projet de loi S-212. Je suis accompagnée de Mme Marci Macomber. Nous sommes ravies d'être ici aujourd'hui.

Je me joins à vous depuis le territoire visé par le Traité n° 6 à Saskatoon, en Saskatchewan. Notre conseil couvre tous les territoires visés par des traités et les territoires non cédés, et, dans un esprit de réconciliation, nous honorons tous les peuples des Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada.

Our council members are independent appointed children's advocates, representatives and ombudsmen in the provinces and territories, who hold explicit legislative mandates to protect the rights of young people who receive public services.

We work together to identify mutual concerns and address national issues impacting children while respecting jurisdictional boundaries, such as Quebec, which does not provide comment on this bill as cited in our brief.

It is the position of the council that a national strategy for children and youth is required. This committee has heard at length from other witnesses how, despite the many programs and plans in place to meet the needs of children in Canada, we continue to fail to live up to our obligations to them.

The committee has heard about Canada's disappointing ranking among its peers with respect to child well-being and how this shows that children and their interests are not being prioritized in a systematic and effective manner.

Our council shares these significant concerns and sees the impact of this failure for children across jurisdictions on the ground every day.

As a First World country, we cannot be satisfied with this. We are encouraged that the bill includes many of the structural elements identified as necessary by the UN Committee on the Rights of the Child, or UNCRC, in its General comment No. 5, which includes grounding the bill in the UNCRC and the Declaration on the Rights of Indigenous Peoples; including the voices of children and youth in the strategy, not just the development, but beyond; ensuring the identification of priorities, benchmarks, targets and key actions; and ensuring the use of evidence-based assessments with a plan to address any unmet targets.

These are critical elements for a strategy to be actionable, accountable and effective.

However, there are several areas in which we feel the bill could be strengthened following the guidance of the UN Committee on the Rights of the Child.

You will find our full list of our recommendations in our written brief. I will touch on just a few here.

We have seen many examples where governments at all levels have failed to honour their promises to prioritize young people. There have been too many plans of action and agendas for children at the federal, provincial and territorial levels that have

Les membres de notre conseil sont des défenseurs, des représentants et des ombudsmans indépendants nommés dans les provinces et les territoires, dont le mandat prescrit par la loi est de protéger les droits des jeunes qui bénéficient de services publics.

Nous travaillons ensemble pour cerner les préoccupations communes et aborder les questions nationales qui touchent les enfants, tout en respectant les compétences des provinces et des territoires, comme le Québec, qui ne fournit pas d'observations sur ce projet de loi, comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire.

Le Conseil estime qu'une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes est nécessaire. Ce comité a entendu d'autres témoins qui ont beaucoup parlé de la façon dont nous continuons à manquer à nos obligations envers les enfants, malgré les nombreux programmes et plans mis en place pour répondre à leurs besoins au Canada.

Le comité connaît le classement décevant du Canada par rapport à ses pairs en matière de bien-être des enfants. Cela montre que les enfants et leurs intérêts ne sont pas pris en compte de manière systématique et efficace.

Notre conseil partage ces préoccupations importantes et constate chaque jour, sur le terrain, les répercussions de cet échec pour les enfants, et ce, dans l'ensemble des administrations.

En tant que pays industrialisé, nous devons faire plus. Il est encourageant que le projet de loi comprenne de nombreux éléments structurels considérés comme nécessaires par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies dans son observation générale n° 5 : le projet de loi doit reposer sur la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et la Déclaration sur les droits des peuples autochtones; il faut inclure la voix des enfants et des jeunes dans l'élaboration de la stratégie et au-delà; veiller à déterminer les priorités, les normes, les cibles et les principales mesures; prévoir l'utilisation d'évaluations fondées sur des données probantes et établir un plan pour atteindre les objectifs non réalisés.

Il s'agit là d'éléments essentiels qui permettront à la stratégie d'être réalisable, responsable et efficace.

Cela dit, nous estimons que plusieurs aspects du projet de loi pourraient être renforcés en tenant compte des recommandations formulées par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

Vous trouverez la liste de toutes nos recommandations dans notre mémoire. Je n'en aborderai ici que quelques-unes.

Nous avons vu de nombreux exemples de situations où les gouvernements, à tous les paliers, n'ont pas respecté leurs promesses d'accorder la priorité aux jeunes. Trop nombreux sont les plans d'action et les programmes destinés aux enfants à

been invested in, then disregarded, such as the Canada 2004 Action Plan.

Our council has the same concerns. Most provincial and territorial governments have not taken steps to develop or implement coordinated strategies for children and youth, or, if they have, these have lacked concrete commitments for improvement, eventually disappearing from political consciousness or both.

Accordingly, we need a legislated national strategy that will ensure the rights, interests and well-being of young people remain at the forefront of decision making at all levels of government, regardless of election cycles or turnover in government leads.

The strategy must also ensure accountability to the public but most importantly to children and youth. Regarding federal-provincial-territorial coordination, as the bill is currently written, it acknowledges the benefit of cross-jurisdictional collaboration and requires Canada to consult with provincial and municipal governments in the development of a strategy.

However, from the perspective of the council, this does not go far enough. The issues impacting everyday lives of young people fall largely under provincial and territorial jurisdiction.

Therefore, we recommend that the bill commit to not just consult but support the governments in developing their own strategies that would feed into the overall goals of the national strategy, while also meeting the unique needs of children in their own jurisdictions and incorporating the structural elements identified in the framework bill.

From our experience, it is these elements that are lacking in provincial initiatives to move the needle on children's rights in an actionable, accountable and effective way.

We acknowledge the jurisdictional challenges that may exist in this regard. Admittedly, I do not know specifics of the most appropriate constitutional path forward in this matter, but I encourage this committee take this into consideration.

If there is anything that all levels of government can cooperate on, it should be to move this forward.

With respect to accountability, our council also recommends the committee consider amendments to strengthen language regarding ongoing consultation with children and youth, as well as public monitoring.

l'échelle fédérale, provinciale et territoriale qui ont fait l'objet d'investissements, pour ensuite tomber dans l'oubli, comme le plan d'action du Canada en 2004.

Notre conseil a les mêmes préoccupations. La plupart des gouvernements provinciaux et territoriaux n'ont pris aucune mesure pour élaborer ou mettre en œuvre des stratégies coordonnées pour les enfants et les jeunes, ou, s'ils l'ont fait, celles-ci étaient dépourvues d'engagements concrets pour apporter des améliorations et ont fini par disparaître de la conscience politique.

Par conséquent, il nous faut une stratégie nationale inscrite dans la loi qui fera en sorte que les droits, les intérêts et le bien-être des jeunes demeureront au cœur des décisions prises par tous les ordres de gouvernement, indépendamment des cycles électoraux ou des changements de gouvernements.

La stratégie doit également garantir une reddition de comptes à la population, mais surtout aux enfants et aux jeunes. Le projet de loi, dans sa forme actuelle, reconnaît les avantages de la collaboration entre tous les ordres de gouvernement et exige que le Canada consulte les gouvernements provinciaux et municipaux lors de l'élaboration d'une stratégie.

Cela dit, le Conseil est d'avis que ce n'est pas suffisant. Les questions qui ont une incidence sur la vie quotidienne des jeunes relèvent en grande partie de la compétence des provinces et des territoires.

C'est pourquoi nous recommandons que le projet de loi comprenne un engagement visant non seulement à consulter les gouvernements, mais aussi à les aider à élaborer leurs propres stratégies en fonction des éléments structurels établis dans le projet de loi-cadre qui contribueraient à la réalisation des objectifs généraux de la stratégie nationale, tout en répondant aux besoins précis des enfants dans leur région.

D'après notre expérience, ce sont ces éléments qui font défaut dans les initiatives provinciales, nous empêchant ainsi de faire évoluer les droits des enfants de manière concrète, responsable et efficace.

Nous reconnaissons les défis liés aux champs de compétence qui peuvent exister à cet égard. Je dois admettre que je ne connais pas les détails de la voie constitutionnelle la plus appropriée à suivre dans ce dossier, mais j'encourage ce comité à prendre ceci en considération.

S'il y a un dossier où tous les ordres de gouvernement peuvent coopérer, c'est bien d'aller de l'avant avec ce projet de loi.

En ce qui concerne la reddition de comptes, notre conseil recommande également au comité d'envisager des modifications pour renforcer le libellé concernant la consultation continue avec les enfants et les jeunes, ainsi que la surveillance publique.

As currently written, the bill leaves a potential loophole to neglect the implementation of these measures. Our council asserts that ongoing consultation with children and public monitoring mechanisms ought to be legislated requirements rather than optional components.

Last, our council recommends further strengthening promotion of public awareness, particularly to disseminate throughout all levels of government, to the public and directly to children and youth.

The strategy ought to require an action plan to ensure young people are informed of the strategy, how it can impact their lives and how they can have their voices heard in its implementation and evaluation.

It is our hope that this bill will move forward quickly to uphold the rights of children and youth under the UNCRC. It is critical to recognize the special vulnerabilities of children and effectively address the complex issues that impact young people in all spheres of their lives.

Thank you for your time and the opportunity to be part of this witness panel. We would be pleased to take questions from the committee. Thank you very much.

The Deputy Chair: Thank you, Ms. Broda. Ms. Bouchard-Bonneville and Ms. Cailliau, you will be sharing your five minutes.

[Translation]

Elise Bouchard-Bonneville, Director, Collectif petite enfance: Thank you, Madam Chair and committee members, for welcoming me as a representative of the Collectif petite enfance — early childhood collective — which brings together 23 national networks from diverse sectors, including representatives from educational child care services, community organizations, organizations working in perinatal care, in food insecurity, in student retention, in municipal settings and in literacy, and finally, organizations representing diverse realities such as those of fathers, First Nations and English-speaking individuals. We share a common goal, which is to support the optimal overall development of all young children, with a focus on equity.

Therefore, we have analyzed this bill in terms of its potential to effectively support early childhood development. We support the development of a clear strategy in this area.

A shared ambition across the country can certainly help create synergies among the provinces and territories. We also believe that the proposed development, evaluation and monitoring

Dans sa forme actuelle, le projet de loi laisse une faille potentielle permettant de négliger la mise en œuvre de ces mesures. Notre conseil affirme qu'une consultation continue avec les enfants et des mécanismes de surveillance publique doivent être des exigences légiférées plutôt que des éléments optionnels.

Enfin, notre conseil recommande de renforcer la sensibilisation du public, plus particulièrement pour communiquer l'information à tous les ordres de gouvernement, à la population et directement aux enfants et aux jeunes.

La stratégie doit exiger un plan d'action pour veiller à ce que les jeunes soient informés de la stratégie, des répercussions qu'elle peut avoir sur leur vie et de la façon dont ils peuvent avoir voix au chapitre dans sa mise en œuvre et son évaluation.

Nous espérons que ce projet de loi sera adopté rapidement pour faire respecter les droits des enfants et des jeunes en vertu de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, ou CNURDE. Il est essentiel de reconnaître les vulnérabilités spéciales des enfants et de traiter efficacement les questions complexes qui ont une incidence sur les jeunes dans toutes les sphères de leur vie.

Je vous remercie de votre temps et de l'occasion de faire partie de ce groupe de témoins. Nous répondrons avec plaisir aux questions du comité. Je vous remercie.

La vice-présidente : Merci, madame Broda. Madame Bouchard-Bonneville et madame Cailliau, vous allez partager vos cinq minutes.

[Français]

Elise Bouchard-Bonneville, directrice, Collectif petite enfance : Merci, madame la présidente et membres du comité, de m'accueillir comme représentante du Collectif petite enfance, qui rassemble 23 réseaux nationaux d'horizons divers, notamment des représentants des services de garde éducatifs à l'enfance, des organismes communautaires, des organisations œuvrant en périnatalité, en insécurité alimentaire, en persévérance scolaire, en milieu municipal et en littératie, et enfin, des organismes qui représentent des réalités multiples comme celles des pères, des Premières Nations ou des personnes d'expression anglaise. Nous partageons un objectif commun : soutenir le développement global optimal de tous les tout-petits, et ce, dans une perspective d'équité.

Ainsi, nous avons analysé ce projet de loi quant à son potentiel de soutenir efficacement le développement des tout-petits. Nous soutenons donc l'élaboration d'une stratégie claire en la matière.

Une ambition partagée à l'échelle du pays peut certainement contribuer à créer des synergies entre les provinces et les territoires. Aussi, les processus d'élaboration, d'évaluation et de

processes are promising, as they enable civil society in all its diversity to be involved.

Public policies must reflect this need for cross-sectoral work, and that includes decision-makers. Legislators would benefit from making more decision-makers accountable for the development of the strategy.

That said, without diminishing the importance of having high national ambitions, it is essential that decisions affecting children be made as close as possible to them and their families. Those decisions must be grounded in the children's specific reality.

This may seem paradoxical in relation to the idea of pan-Canadian targets. However, the exercise works if, rather than focusing on targets, we develop a broad set of common indicators that promote a shared vision but tailored responses. Otherwise, since advocacy organizations will have a role to play in promoting the strategy and these results, it would be desirable for clause 6 to provide for immediate sharing instead.

We also suggest that the national strategy be renewed every 10 years to ensure a continuous cycle of learning and improvement.

Finally, like the First Nations of Quebec and Labrador Health and Social Services Commission, we would like to highlight the intention and efforts made in this bill to improve the well-being of children in Canada. However, it is essential that the text be improved to clearly reaffirm the right of Indigenous peoples to self-determination.

I am also accompanied by the director of the Early Childhood Observatory, a scientific ally of the Collectif petite enfance.

Julie Cailliau, Director, Early Childhood Observatory, Collectif petite enfance: Thank you, Madam Deputy Chair and members of the committee, for welcoming us to this consultation.

My name is Julie Cailliau and I am the director of the Early Childhood Observatory, a non-profit organization whose mission is to communicate the state of knowledge in order to inform decision-making in early childhood in Quebec, so that every young child has access to the conditions that ensure the development of their full potential, regardless of the environment in which they are born and raised. The observatory maintains a dashboard of more than 160 indicators on early childhood in Quebec that have been identified and recognized by the scientific community. We also publish reports on various issues affecting early childhood.

suivi proposés nous semblent prometteurs, puisqu'ils permettent à la société civile dans son entière diversité de s'y impliquer.

Les politiques publiques doivent refléter cette nécessité du travail intersectoriel, et cela inclut les décideurs. Le législateur gagnerait ici à rendre responsables un plus grand nombre de décideurs dans l'élaboration de la stratégie.

Cela dit, sans diminuer l'importance d'avoir de grandes ambitions nationales, il est fondamental que les décisions concernant les enfants soient prises le plus près possible d'eux et de leur famille. Il faut s'ancrer dans leur réalité spécifique.

Cela peut sembler paradoxal par rapport à l'idée de cibles pancanadiennes. Cependant, l'exercice fonctionne si, plutôt que de miser sur des cibles, on développe un large tableau d'indicateurs communs favorisant une vision partagée, mais des réponses adaptées. Autrement, puisque les organismes de plaidoyer auront un rôle à jouer dans la promotion de la stratégie et de ces résultats, il serait souhaitable que l'article 6 prévoie plutôt un partage immédiat.

Nous suggérons également que la stratégie nationale soit renouvelée tous les 10 ans, afin d'assurer un cycle continu d'apprentissage et d'amélioration.

Enfin, à l'instar de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, nous souhaitons souligner l'intention et les efforts déployés dans le cadre de ce projet de loi visant à améliorer le mieux-être des enfants au Canada. Toutefois, il est essentiel que le texte soit bonifié afin de réaffirmer clairement le droit à l'autodétermination des peuples autochtones.

Je suis également accompagnée de la directrice de l'Observatoire des tout-petits, allié scientifique du Collectif petite enfance.

Julie Cailliau, directrice, Observatoire des tout-petits, Collectif petite enfance : Merci, madame la vice-présidente et mesdames et messieurs les membres du comité, de nous recevoir dans le cadre de cette consultation.

Je m'appelle Julie Cailliau et je suis directrice de l'Observatoire des tout-petits, qui est une organisation sans but lucratif ayant pour mission de communiquer l'état des connaissances afin d'éclairer la prise de décisions en matière de petite enfance au Québec, afin que chaque tout-petit ait accès aux conditions qui assurent le développement de son plein potentiel, et ce, peu importe le milieu où il naît et grandit. L'observatoire veille à la mise à jour d'un tableau de bord de plus de 160 indicateurs sur la petite enfance au Québec identifiés et reconnus par la communauté scientifique. Nous publions aussi des rapports sur divers enjeux touchant la petite enfance.

This period, from pregnancy to age five, is a key period in human development. Young children's experiences can leave lasting marks and lead to problems later in life. A good understanding of this period helps guide effective interventions to support each child's development.

This is one of the reasons why the WHO and the OECD recommend adopting a comprehensive approach to early childhood. The most effective actions are those that combine direct interventions with children and broader interventions that address all the environments in which young children grow up, with a focus on prevention. Taking preventive action means, in particular, aiming to improve the living conditions of young children, which illustrates the importance of taking a broad view of public policy. Early childhood is not limited to access to health care or the network of educational services for children.

It is also important to pay particular attention to children who experience inequality and to take into account disparities among communities. These needs vary from one region to another and from one family to another, requiring collaboration between different departments, levels of government and sectors, including community organizations and non-profit organizations. Coordination is key to ensuring that the right services are provided at the right time for every young child.

Thank you for your attention.

[English]

The Deputy Chair: Thank you to all the witnesses for your testimony. We will now proceed to questions from committee members. For this panel, senators — and I am going to be very sharp with my timekeeping — you have four minutes for your question, and that includes the answer. Please indicate if your question is directed to a particular witness or all witnesses.

Senator Hay: Welcome, everybody. It's great to see you all and great to see my friends from KHP. My question will go to KHP but also to everyone.

I often say one-size-fits-all fits no one very well, so my question is this: Can you share how a distinction-based, non-static strategy works for youth and youth mental health and why that is not only important but informs co-creation, decision-making as well as focused key performance indicators, or KPIs?

Ms. Deschamps: Thank you for that question, senator. At Kids Help Phone, we support young people from equity-deserving communities, including young people from Indigenous

Cette période, qui s'étend de la grossesse à l'âge de 5 ans, est une période clé du développement humain. Les expériences vécues par les tout-petits peuvent laisser des traces et entraîner des problèmes plus tard dans la vie. Bien comprendre cette période permet de guider des interventions efficaces pour soutenir le développement de chaque enfant.

C'est notamment pour cette raison que l'OMS et l'OCDE recommandent d'adopter une approche globale en petite enfance. En effet, les actions les plus efficaces sont celles qui intègrent à la fois des interventions directes auprès de l'enfant et des interventions plus larges qui agissent sur tous les environnements dans lesquels grandit le tout-petit dans une vision de prévention. Agir de façon préventive signifie notamment que l'on vise à améliorer les conditions de vie des tout-petits, ce qui illustre l'importance de porter un regard vaste sur les politiques publiques. La petite enfance ne se réduit pas à l'accès aux soins de santé ou au réseau des services éducatifs à l'enfance.

Il est également important de porter un regard particulier sur les enfants qui subissent des inégalités et de tenir compte des disparités entre les communautés. Ces besoins variables d'un territoire à l'autre et d'une famille à l'autre nécessitent la collaboration entre les différents ministères, ordres de gouvernement et secteurs, en incluant les organisations communautaires et les organisations à but non lucratif. La concertation se révèle être la clé pour faire en sorte d'offrir les bons services au bon moment pour chaque tout-petit.

Merci de votre attention.

[Traduction]

La vice-présidente : Merci à tous de vos témoignages. Nous allons maintenant passer aux questions des membres du comité. Pour ce groupe de témoins, sénateurs — et je serai très stricte pour faire respecter le temps imparti —, vous disposez de quatre minutes pour poser votre question, ce qui comprend la réponse. Veuillez préciser si votre question s'adresse à un témoin particulier ou à tous les témoins.

La sénatrice Hay : Bienvenue, tout le monde. Je suis ravie de vous voir tous, ainsi que mes amis de l'organisme Jeunesse, J'écoute. Ma question s'adresse aux témoins de Jeunesse, J'écoute, mais à tous les témoins également.

Je dis souvent qu'une solution universelle ne convient pas très bien à personne, alors ma question est la suivante : pouvez-vous expliquer comment une stratégie non statique fondée sur les distinctions fonctionne pour les jeunes et la santé mentale des jeunes et pourquoi elle est non seulement importante, mais aussi déterminante pour la création conjointe, la prise de décision et l'établissement d'indicateurs de rendement clés, ou KRC?

Mme Deschamps : Je vous remercie de cette question, sénatrice. À Jeunesse, J'écoute, nous soutenons les jeunes issus de communautés en quête d'équité, y compris ceux des

communities — so First Nations, Métis and Inuit. We have developed a distinctions-based approach because, as you mentioned earlier, a one-size-fits-all approach does not work for everyone.

The way we operationalized that at Kids Help Phone is that we are listening to the needs of the different communities across Canada from a distinctions-based approach. We are listening to the voices of young people and Indigenous communities who tell organizations like ours what their needs are and how we can best meet those needs in their own communities. So it is not about us deciding what is best for them; they are guiding our strategy and the implementation of that strategy across communities within Canada.

In terms of measures of success, there are a number of things we have to look at: What are young people telling us? Is the service meeting their needs? How is that evolving over time? Are we looking at who is contacting us, and how does that meet the needs of those communities across Canada? Do we have representation? Do we bring that within our work as well? Do we have representation within our own sector, within our own services, so that they can relate to the services that are being offered and, in turn, feel confident that the services that they are reaching out to are relatable and have been developed for them and with them along the way?

Senator Hay: Thank you. Would anyone else like to add something?

[Translation]

Ms. Bouchard-Bonneville: When it comes to learning in Quebec, I believe that it really comes down to network complementarity. So, to add to what my colleague on the screen mentioned, having complementary public and community networks allows for very close access to toddlers and children. Their needs will complement each other.

When it comes to young children, of course, when we talk about development, we can think of the most vulnerable populations, so we need to have a proportional universalism approach, for example, which is an approach that meets the needs of populations, but places greater emphasis on populations that live with or accumulate vulnerabilities.

Did you want to say anything?

Ms. Cailliau: I wanted to talk about the same topics as you.

Ms. Bouchard-Bonneville: Great.

[English]

Senator McPhedran: Thank you to all of the witnesses here in person as well as joining us online.

communautés autochtones — des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Nous avons élaboré une approche fondée sur les distinctions, car comme vous l'avez mentionné précédemment, une approche universelle ne fonctionne pas pour tout le monde.

À Jeunesse, J'écoute, nous avons mis cela en pratique en écoutant les besoins des différentes communautés partout au Canada en nous fondant sur une approche fondée sur les distinctions. Nous écoutons les jeunes et les communautés autochtones qui font partie des organisations comme la nôtre de leurs besoins et de la meilleure façon d'y répondre dans leurs communautés. Nous ne décidons pas de ce qui est le mieux pour eux; ils guident notre stratégie et sa mise en œuvre dans les communautés de partout au Canada.

Pour mesurer le succès, il y a plusieurs éléments à examiner : que nous disent les jeunes? Le service répond-il à leurs besoins? Comment cela évolue-t-il au fil du temps? Examinons-nous qui communique avec nous et comment le service répond aux besoins de ces communautés partout au Canada? Avons-nous une représentation? Intégrons-nous cette représentation dans notre travail également? Sommes-nous représentatifs au sein de notre propre secteur, de nos propres services, afin que les jeunes puissent s'identifier aux services proposés et, par conséquent, avoir confiance dans le fait que les services auxquels ils ont recours correspondent à leurs besoins et ont été élaborés pour eux et avec eux tout au long du processus?

La sénatrice Hay : Merci. Quelqu'un d'autre souhaite faire des commentaires?

[Français]

Mme Bouchard-Bonneville : En fait, pour l'apprentissage au Québec, je crois que c'est vraiment la complémentarité des réseaux. Donc, en complément à ce que ma collègue à l'écran mentionnait, avoir une complémentarité des réseaux publics et communautaires permet d'avoir un très proche accès aux tout-petits et aux enfants. Leurs besoins vont se compléter.

Par rapport aux tout-petits, bien sûr, quand on parle du développement, on peut penser aux populations plus vulnérables, donc il faut avoir une approche d'universalisme proportionné, par exemple, qui est une approche répondant aux besoins des populations, mais mettant davantage l'accent sur des populations qui vivent ou qui cumulent des vulnérabilités.

Est-ce que tu voulais mentionner quelque chose?

Mme Cailliau : Je voulais parler des mêmes sujets que toi.

Mme Bouchard-Bonneville : Parfait.

[Traduction]

La sénatrice McPhedran : Merci à tous les témoins ici en personne ainsi qu'à ceux qui se joignent à nous en ligne.

I want to ask each of you to reflect on and share with us the notion of engagement — and, in particular, participation — and to address that by referring to the proposed framework and where you see yourselves contributing. Where are the key areas for participation for your organizations?

[*Translation*]

Ms. Bouchard-Bonneville: I invite my colleague from the Early Childhood Observatory to answer.

Ms. Cailliau: There is an interesting aspect to the project that concerns the definition of indicators to determine where we stand collectively in terms of children's health, development and well-being. At the Early Childhood Observatory, we have collaborated with the scientific community to identify indicators that reflect the various aspects of child development, to investigate the protective factors and risk factors involved in this development, and to understand where development is being put at risk. A good way to contribute to the work would be to discuss this framework of indicators.

[*English*]

Senator McPhedran: But my question is a little different. It regards this: Where do you see your way in? Where do you see the pathway for participation in the existing bill? Is it just by invitation? Do you feel that the framework is clear enough about how essential it is to have your participation?

Ms. Broda: Thank you. From an engagement point of view, in terms of our role at the Canadian Council of Child and Youth Advocates, but also in our respective jurisdictions, provincial and territorial, we are legislated to monitor all services to children and youth. Our legislations all look different across the country.

Certainly, because of our legislative mandates and our ability to make recommendations and monitor under our legislative authorities, our contribution to the bill — aside from our contributions to the bill and to the committee on this — is that we are able to compel the government with regard to what they're reporting. On the strategy, we can obtain all the data they have, get information from the governments involved and hold them to task to ensure they follow through with the requirements of any national strategy.

That would go through every single component of the strategy, with respect to data gathering and monitoring. We can also report out publicly. It's within our legislation to report publicly whatever is in the interest of children and youth. All the civil societies who have contributed to, and advocate for, children are

Je veux demander à chacun de vous de réfléchir à la notion d'engagement — et, plus particulièrement, à la participation — et de nous faire part de vos réflexions à ce sujet, en vous référant au cadre proposé et en indiquant où vous pensez pouvoir apporter votre contribution. Quels sont les secteurs clés dans lesquels vos organisations pourraient participer?

[*Français*]

Mme Bouchard-Bonneville : J'inviterais ma collègue de l'Observatoire des tout-petits à répondre.

Mme Cailliau : Il y a un volet intéressant dans le projet qui concerne la définition des indicateurs pour déterminer où on en est collectivement sur l'état de santé, de développement et de bien-être des enfants. À l'Observatoire des tout-petits, on a collaboré avec la communauté scientifique pour identifier des indicateurs permettant de refléter les diverses facettes du développement des enfants, pour investiguer du côté des facteurs de protection de ce développement et des facteurs de risque et pour comprendre où l'on met le développement à risque. Une bonne manière de contribuer aux travaux serait d'échanger sur ce cadre de référence d'indicateurs.

[*Traduction*]

La sénatrice McPhedran : Mais ma question est un peu différente. Elle concerne ceci : comment voyez-vous votre place? Où voyez-vous la voie pour participer au projet de loi existant? Est-ce seulement par invitation? Estimez-vous que le cadre est suffisamment clair quant à l'importance de votre participation?

Mme Broda : Merci. Du point de vue de notre engagement, en ce qui concerne notre rôle au Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes, mais aussi dans nos champs de compétence respectifs, provinciaux et territoriaux, nous sommes légalement tenus de surveiller tous les services offerts aux enfants et aux jeunes. Nos lois sont toutes différentes d'un bout à l'autre du pays.

Bien entendu, en raison de nos mandats législatifs et de notre capacité de formuler des recommandations et d'assurer une surveillance en vertu de nos pouvoirs législatifs, notre contribution au projet de loi — en plus de nos contributions au projet de loi et au comité à ce sujet — est que nous sommes en mesure d'obliger le gouvernement à rendre des comptes. En ce qui concerne la stratégie, nous pouvons obtenir toutes les données dont il dispose, recueillir des renseignements de la part des gouvernements concernés et les tenir responsables afin de nous assurer qu'ils respectent les exigences de toute stratégie nationale.

Cela concerterait tous les éléments de la stratégie en matière de collecte et de surveillance des données. Nous pouvons également faire rapport publiquement. Notre loi prévoit que nous pouvons rendre public tout ce qui est dans l'intérêt des enfants et des jeunes. Toutes les sociétés civiles qui ont contribué à la

great. How we differentiate with that — along with them — is that we're able to compel all of that in our respective provinces and territories, and that will be a significant and critical contribution to the strategy.

Senator Moodie: Thank you to the witnesses who are with us today. I want to ask the Canadian Council of Child and Youth Advocates to help me understand something. You work directly with children in care, vulnerable people and young people. What systemic barriers do you see that could be better addressed through a coordinated national framework? Lisa?

Ms. Broda: Thank you. In our respective provinces, we each have oversight to the services to children and youth in every child-serving sector, but our legislations all look different. Could you repeat your question, Senator Moodie?

Senator Moodie: Particularly for those children who are very vulnerable, such as racialized children and so on, how would a national strategy help you to work with these groups?

The other side of it is this: Do you have established mechanisms to work with the federal government at the provincial level, where a partnership around the national strategy could work, in terms of cooperating and collaborating across jurisdictions?

Ms. Broda: We try to influence the federal government. Our jurisdictional boundaries to our legislated mandates are to our provinces and territories, but that doesn't preclude the fact that we try to infiltrate at the federal level, whenever we can, with the ministers for children or whatever the portfolio is. What we could do that would be valuable is sit on the committee for the national strategy, or if it moves forward, we could be part of that, and then have that connection. It wouldn't be a legal connection or a jurisdictional connection, because our limits are to our province's boundaries. But what is important about what you're saying is that every vulnerability that children face and the special populations, Indigenous children, for instance, or any other special populations as well, but children are, as a whole, a vulnerable group. We see the same issues everybody else does, and the priorities of the strategy are going to be key to addressing some of the massive issues we see with children, where Canada hasn't fulfilled their obligations in that regard.

Our role is limited in terms of our provinces and territories, but for my province, I have a wide power to compel information of any kind through our investigation arm. So if the strategy were to go to fruition, and we were able to connect that way, we can bring that information back to the committee, having a connection with whatever committee or leader body that is going

cause des enfants et qui défendent les intérêts des enfants sont formidables. Ce qui nous différencie d'elles, c'est que nous sommes en mesure d'imposer tout cela dans nos provinces et territoires, ce qui constituera une contribution importante et essentielle à la stratégie.

La sénatrice Moodie : Merci aux témoins qui sont des nôtres aujourd'hui. Je veux demander aux représentants du Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes de m'aider à comprendre quelque chose. Vous travaillez directement avec les enfants pris en charge, les personnes vulnérables et les jeunes. D'après vous, quelles barrières systémiques pourraient être mieux gérées à l'aide d'un cadre national coordonné? Madame Broda?

Mme Broda : Merci. Dans nos provinces respectives, nous supervisons les services destinés aux enfants et aux jeunes dans tous les secteurs liés à l'enfance, mais nos lois sont toutes différentes. Pourriez-vous répéter votre question, sénatrice Moodie?

La sénatrice Moodie : En particulier pour les enfants très vulnérables, tels que les enfants racisés, comment une stratégie nationale vous aiderait-elle à travailler avec ces groupes?

L'autre aspect est le suivant : avez-vous mis en place des mécanismes pour travailler avec le gouvernement fédéral au niveau provincial, où un partenariat entourant la stratégie nationale pourrait fonctionner, en termes de coopération et de collaboration entre les différentes instances?

Mme Broda : Nous essayons d'influencer le gouvernement fédéral. Les champs de compétence s'étendent à nos provinces et territoires, mais cela ne nous empêche pas d'essayer d'influencer le gouvernement fédéral, chaque fois que nous le pouvons, auprès des ministres responsables des enfants ou chargés de tout autre portefeuille. Ce que nous pourrions faire d'utile, c'est de siéger au comité chargé de la stratégie nationale ou, si elle est adoptée, nous pourrions y participer et établir ces liens. Ce ne serait pas un lien juridique ou juridictionnel, car nos compétences se limitent aux frontières de notre province. Mais ce qui est important dans ce que vous dites, c'est que les enfants et les groupes particuliers, notamment les enfants autochtones, sont confrontés à des vulnérabilités, mais tous les enfants sont vulnérables. Nous voyons les mêmes problèmes que tout le monde, et les priorités de la stratégie seront essentielles pour traiter certains des problèmes de taille que nous observons chez les enfants, pour lesquels le Canada n'a pas rempli ses obligations.

Notre rôle est limité en ce qui concerne nos provinces et nos territoires, mais dans ma province, j'ai un vaste pouvoir pour obtenir toute sorte d'information par l'entremise de notre service d'enquête. Donc, si la stratégie se concrétisait et que nous parvenions à établir ce lien, nous pourrions transmettre ces renseignements au comité, en collaboration avec le comité ou

to be moving the strategy forward and working on implementation.

Marci Macomber, Executive Director, Investigations and Systemics, Saskatchewan Advocate for Children and Youth's Office, Canadian Council of Child and Youth Advocates: I would add that in our provinces, we've made many attempts to make systemic change and advance systemic priorities, and we are effective in that way. But there are times when government action on those types of things may fall down or to the wayside, so if we're looking for a national strategy — as Lisa said in her opening statement — to have some mechanism to support provinces and territories to create their own strategies that embed those specific structural elements, like targets, key actions and accountability mechanisms, they then have to feed into the national strategy. We think that would help move the needle forward on things like that.

Senator Muggli: My question is for Ms. Broda. It's nice to see you, Lisa. My question is similar. I want to note that I appreciate the difficult work you do, from investigation to making recommendations, and I recognize that, at times, those recommendations seem to fall on deaf ears. I'm wondering if this strategy, this bill, can amplify the work that you're trying to put forward. How might you use it to amplify, or can it be used to augment when you're making recommendations in your reports?

Ms. Broda: Thank you, and nice to see you too, senator. In my opening, when I said that I admittedly don't know the exact constitutional pass between the feds and provinces and territories, we know that there has to be a supportive strategy as an incentive to have the provinces and territories pick it up. We've seen this before in the federal daycare policies, early learning and mental health, where the provinces can pick up when there's a budget or financial incentive, which is obviously required and needs to be a resources strategy, and it will help the provinces and territories pick it up.

As Marci just mentioned, and as I am living it out here in Saskatchewan, we have a Saskatchewan strategy for children and youth here that the government has put out, but what is missing and what we've advocated for over the past few years is to have all of the things needed: a benchmark, targets, actions and outcome measures. The indicators are key as well, in terms of how we are doing with child rights and where that is. We need

l'entité de direction qui sera responsable d'adopter et de mettre en œuvre la stratégie.

Marci Macomber, directrice exécutive, Enquêtes systémiques, Bureau du défenseur des enfants et des jeunes de la Saskatchewan, Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes : J'ajouterais que dans nos provinces, nous avons fait de nombreuses tentatives d'apporter des changements systémiques et de faire progresser les priorités systémiques, et nous sommes efficaces à cet égard. Mais il arrive parfois que les mesures prises par le gouvernement dans ce domaine échouent ou soient mises de côté, si bien que nous cherchons une stratégie nationale — comme Mme Broda l'a dit dans sa déclaration liminaire — pour avoir des mécanismes en place pour soutenir les provinces et les territoires afin qu'ils puissent créer leurs propres stratégies qui comprennent ces éléments structurels précis, comme des cibles, des mesures clés et des mécanismes de reddition de comptes, qui doivent alors être intégrés à la stratégie nationale. Nous pensons que cela aiderait à faire avancer les choses.

La sénatrice Muggli : Ma question s'adresse à Mme Broda. Je suis ravie de vous voir, madame Broda. Ma question est similaire. Je tiens à signaler que je vous suis reconnaissante du travail difficile que vous accomplissez, que ce soit pour mener des enquêtes ou formuler des recommandations, et je reconnaiss que, parfois, ces recommandations semblent tomber dans l'oreille d'un sourd. Je me demande si cette stratégie, ce projet de loi, peut amplifier le travail que vous essayez de mettre de l'avant. Comment pourriez-vous l'utiliser pour amplifier le travail, et peut-il être utilisé pour renforcer les recommandations que vous formulez dans vos rapports?

Mme Broda : Merci, et ravie de vous voir également, sénatrice. Dans ma déclaration liminaire, quand j'ai dit que je ne connaissais pas exactement les dispositions constitutionnelles entre le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires, nous savons qu'il doit y avoir une stratégie de soutien pour inciter les provinces et les territoires à adopter cette mesure. Nous l'avons vu dans le passé dans les politiques fédérales en matière de services de garde d'enfants, d'éducation préscolaire et de santé mentale, où les provinces peuvent adopter ces politiques lorsqu'il y a un budget ou un incitatif financier, ce qui est évidemment nécessaire et doit faire partie d'une stratégie en matière de ressources, ce qui aidera les provinces et les territoires à les adopter.

Comme Mme Macomber vient de le mentionner, et comme je le vis ici en Saskatchewan, nous avons une stratégie pour les enfants et les jeunes que le gouvernement a mise en place, mais ce qui fait défaut et ce que nous préconisons ces dernières années, c'est qu'il faut tous les éléments nécessaires : un point de référence, des cibles, des mesures et des résultats mesurés. Les indicateurs sont essentiels également pour évaluer notre

all those things, and unfortunately they are lacking here in Saskatchewan.

We've been working hard on that for about three and a half years. To your question, and to bridge back, the incentive could be similar because what is important here. Again, I don't know the constitutional pathway on this, so I would invite the committee to think about that. I don't have that answer, but it's a good question to ask with regard to what that interface will be.

Our role can only be within the confines of our provinces and territories, but our role can be with the federal government. I have gone to many events with the federal government over the years and influence where I can, as the president of our council on behalf of all 12 of us across the country, and we bring that back to our respective provinces and territories in whatever way we can.

I'm not sure it answers the question, but the key part of that is that's something to consider about how we move that forward in that regard, with those barriers — for lack of a better word — to support the government and not just by consulting on the strategy. That is going to be key.

Senator Muggli: You're emphasizing the challenge we always have with jurisdictional issues, and we have to be mindful of that. I appreciate that response. Thank you.

Senator Burey: Thank you, everyone, for being here. I want to give a shout-out to our colleague Senator Hay and the Kids Help Phone before, during and subsequent to the pandemic, as noted, for the tremendous work that you have done, and continue to do.

This is a bill that everybody wants. I'm going to put that on the table, but as usual, the devil is in the details, and we want to get it right. You're seeing from this committee's inquiry that we want to ensure that when we get through everything, it's going to make a difference. I heard a number of things, such as "nothing about us without us," "one size doesn't fit all" and the importance of the consultations between territories, provinces and Indigenous governing bodies, as well as federally.

One of the things we talked about in the beginning — and you made so many recommendations, which I'm going to ask you to flesh out a bit more — was whether this big bill is too general, because many of you came with some specific recommendations. I know we won't have enough time to go around the table, so if you could start with fleshing out some of your specific recommendations.

rendement en matière de droits de l'enfant et déterminer où nous en sommes. Nous avons besoin de tous ces éléments, mais ils font malheureusement défaut ici en Saskatchewan.

Nous y travaillons fort depuis environ trois ans et demi. Pour répondre à votre question, les mesures incitatives pourraient être similaires. Je ne connais pas la voie constitutionnelle à emprunter ici, alors j'inviterais le comité à y réfléchir. Je n'ai pas la réponse, mais c'est une bonne question à poser en ce qui a trait à l'interface de la stratégie.

La portée de notre rôle se limite aux provinces et aux territoires, mais nous pouvons nous en acquitter en collaboration avec le gouvernement fédéral. J'ai participé à de nombreux événements avec le gouvernement fédéral au fil des années et j'ai exercé mon influence là où j'ai pu, en tant que présidente de notre conseil et au nom des 12 autres membres que je représente partout au pays. Nous avons ensuite ramené les acquis dans nos provinces et territoires respectifs du mieux que nous l'avons pu.

Je ne suis pas certaine d'avoir répondu à votre question, mais l'important, c'est de songer aux prochaines étapes à cet égard et de tenir compte des obstacles — faute d'un meilleur mot — afin d'appuyer le gouvernement et de ne pas se limiter à une consultation sur la stratégie. Ce sera l'essentiel.

La sénatrice Muggli : Vous insistez sur les défis que posent les questions de compétence et il faut en tenir compte. Je vous suis reconnaissante pour votre réponse. Merci.

La sénatrice Burey : Je remercie tous les témoins d'être avec nous aujourd'hui. Je tiens à saluer notre collègue, la sénatrice Hay, et les intervenants de Jeunesse, J'écoute pour l'excellent travail qu'ils ont fait pendant et après la pandémie, et qu'ils continuent de faire.

Tout le monde souhaite l'adoption de ce projet de loi. Je tiens à le préciser, mais comme d'habitude, le diable est dans les détails, et nous voulons bien faire les choses. Vous constaterez, dans le cadre de cette étude, que nous voulons nous assurer qu'en passant en revue toutes les dispositions, nous allons pouvoir changer les choses. On a évoqué la nécessité de ne prendre aucune décision sans les personnes concernées; on a fait valoir qu'une approche universelle ne convenait pas et on a souligné l'importance des consultations entre les territoires, les provinces et les dirigeants autochtones, en plus des consultations à l'échelle fédérale.

Au début de la réunion, nous nous sommes demandé — et vous avez fait de nombreuses recommandations, que je vais vous demander de nous expliquer plus en détail — si ce grand projet de loi étant trop général, parce que bon nombre d'entre vous ont fait des recommandations précises. Je sais que nous n'aurons pas suffisamment de temps pour faire un tour de table, alors j'aimerais que vous étoffiez certaines de vos recommandations pour commencer.

We heard about the jurisdictional issues. I would like to hone in on the youth engagement part of it and to flesh out some of those specifics. We don't want to be too general; otherwise, nothing will get done. Could you comment on that?

Ms. Satam: Thank you so much, senator, for your question.

Absolutely — I think the National Youth Council at Kids Help Phone can almost serve as a framework for what this bill hopes to accomplish in terms of its youth consultation and youth engagement. I've been with Kids Help Phone for almost a decade now, and I've seen a lot of different organizations almost try to emulate what Kids Help Phone does. But at the core of what Kids Help Phone does is ensuring that the youth voice is implemented at every step.

As I mentioned in my opening remarks, I also serve on the board of directors at Kids Help Phone, where I am a voting member and actively engage in the conversation, and as part of my role as the Co-Chair of the National Youth Council on the board, I'm regularly participating in our development of resources, like developing a new generative AI tool, conducting focus groups with other diverse youth, directly hearing from them on their lived experiences and also compiling all that information in a way that Kids Help Phone is able to actively respond to the rapidly evolving needs of youth.

When I think about Bill S-212, first, I absolutely think that youth mental health needs to be a priority of this bill. We see that currently one in two youth in Canada struggle with their mental health, and a bill that's not directly addressing youth mental health will have a major gap, in my opinion. I also think we see a lot of really great ways that the Senate is engaging with youth, such as having their own youth councils. With this bill specifically, too, having a youth council in that realm may also be useful, so youth can directly talk on what their most current pressing needs are. A lot of it right now is about artificial intelligence, or AI, but we don't know what that will be five years from now.

I'll pass it on to my colleague Andréanne Deschamps to see if she has anything else to add there as well.

Ms. Deschamps: Yes, I think it is important to look at the different models from a governance perspective and implementation to ensure that we are speaking to the different stakeholders, including young people. There are also a lot of silent voices, the young people we may not hear about. But they struggle, and they need support from us and from government.

Kids Help Phone has the largest data set on youth mental health in Canada —

Nous avons entendu parler des questions de compétence. J'aimerais me concentrer sur la mobilisation des jeunes et parler de certains détails. Il ne faut pas que ce soit trop général, sinon on n'avancera pas. Qu'en pensez-vous?

Mme Satam : Je vous remercie pour votre question, sénatrice.

Je crois que le Conseil national de la jeunesse de Jeunesse, J'écoute peut servir de cadre pour ce que tente d'accomplir le projet de loi en ce qui a trait à la consultation et à la mobilisation des jeunes. Je travaille à Jeunesse, J'écoute depuis près d'une décennie et j'ai vu diverses organisations tenter de reproduire notre modèle. Ce qui est au cœur de notre organisation, c'est la voix des jeunes, qui doit être prise en compte à toutes les étapes.

Comme je l'ai dit dans mon discours préliminaire, je siège aussi au conseil d'administration de Jeunesse, J'écoute, au sein duquel je suis un membre votant, et je participe activement aux conversations. Dans le cadre de mon rôle à titre de coprésidente du Conseil national de la jeunesse, je participe régulièrement au développement des ressources, comme le nouvel outil d'intelligence artificielle générative, de même qu'aux groupes de discussion avec divers jeunes pour les entendre directement nous parler de leurs expériences. Nous compilons tous les renseignements de manière à ce que Jeunesse, J'écoute puisse répondre activement aux besoins en constante évolution des jeunes.

Je crois que la santé mentale des jeunes doit absolument être une priorité du projet de loi S-212. À l'heure actuelle, un jeune sur deux au Canada a des problèmes de santé mentale et si le projet de loi n'aborde pas directement la question, il présentera une lacune majeure, à mon avis. Je crois aussi que le Sénat mobilise les jeunes de plusieurs excellentes façons, notamment en leur offrant leurs propres conseils des jeunes. Il serait peut-être aussi utile de créer un conseil des jeunes associé à ce projet de loi en particulier afin qu'ils puissent parler directement de leurs besoins les plus pressants. On parle beaucoup de l'intelligence artificielle à l'heure actuelle, mais on ne sait pas à quoi ressemblera la situation dans cinq ans, par exemple.

Je vais céder à la parole à ma collègue, Andréanne Deschamps, qui souhaite peut-être ajouter quelque chose.

Mme Deschamps : Oui, je crois qu'il est important d'examiner les divers modèles sur le plan de la gouvernance et de la mise en œuvre, et de veiller à parler à divers intervenants, y compris les jeunes. Il y a aussi beaucoup de voix silencieuses : ces jeunes dont nous n'entendons peut-être pas parler, mais qui vivent des difficultés et qui ont besoin de notre aide et de celle du gouvernement.

Jeunesse, J'écoute dispose du plus grand ensemble de données sur la santé mentale au Canada...

Senator Burey: I think we're out of time. Thank you very much.

The Deputy Chair: Ms. Deschamps, thank you for that, but unfortunately, Senator Burey is out of time.

Senator Senior: Thank you, and I may be building on where you left off.

I was noting some of the things that were said. I think it was Elise Bouchard-Bonneville or Julie Cailliau who mentioned the word "complementary," and I wanted to understand the context of that a bit more.

I also wanted to get a little bit at the structure that would facilitate national strategies such as this that would not be yet another thing that doesn't work and that doesn't get to the core issues. I think that's the problem sometimes, and we do live in a federation in terms of different jurisdictional powers, not just with provinces and territories, but First Nations, Métis and Inuit Peoples.

I'm curious about what you think a structure would look like that would help to ensure that this doesn't miss the mark and can actually be a useful tool, if we get the strategy right. What would that structure look like, or what would the interface be to ensure that youth voices are heard and that it's not just from the workers or the staff of the organizations who — I'm assuming — is what is meant by "complementary."

[Translation]

Ms. Bouchard-Bonneville: Thank you for the question. In Quebec, one of the things we learn is to focus on early childhood expertise. It is essential to think about the development of young children and their well-being from an interdisciplinary perspective: the environment in which they grow up, the people they grow up with and the people who will be involved in their lives.

When consulting with young children, this particularity is essential: We must consider the parents, who are the primary actors in their lives, but we must also consider the development and well-being of children in the context of the living conditions in which they grow up. If we want to have targets or indicators, we must not only consider the optimal and overall development of human skills, but also the conditions in which they grow up.

In Quebec, the Early Childhood Observatory takes a more interdisciplinary approach to studying how toddlers and children develop. When we think about what needs to be captured, we must not forget the perinatal period, which is the period when we develop our families. Everything happens during that period. It is the beginning of a child's development and well-being, starting

La sénatrice Burey : Je crois que nous n'avons plus de temps. Merci beaucoup.

La vice-présidente : Merci beaucoup, madame Deschamps. Je suis désolée, mais la sénatrice Burey n'a plus de temps.

La sénatrice Senior : Merci, je vais peut-être continuer là où vous vous étiez arrêtées.

J'ai écouté ce qui s'est dit. Je crois qu'Elise Bouchard-Bonneville ou Julie Cailliau a parlé de complémentarité, et je voulais comprendre un peu mieux le contexte.

Je voulais aussi parler de la structure qui permettrait d'éviter que les stratégies nationales comme celle-ci ne soient pas un autre échec ou qu'elles ne permettent pas d'aborder les enjeux fondamentaux. Je crois que c'est parfois le problème, et nous vivons dans une fédération où diverses compétences se côtoient, non seulement entre les provinces et les territoires, mais aussi entre les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

J'aimerais avoir votre opinion sur ce que devrait être cette structure pour nous assurer de ne pas rater la cible et que ce soit un outil utile, si nous faisons bien les choses avec la stratégie. À quoi devrait ressembler la structure ou l'interface pour veiller à ce que la voix des jeunes soit entendue et à ce qu'on ne se limite pas à écouter les travailleurs ou le personnel des organisations. Je suppose que c'est ce que l'on veut dire par la complémentarité.

[Français]

Mme Bouchard-Bonneville : Merci pour la question. En fait, au Québec, l'un des apprentissages que l'on fait, c'est de viser l'expertise en petite enfance. Il est essentiel de réfléchir au développement des tout-petits et au bien-être des enfants dans une perspective de transversalité : dans quel environnement ils grandissent, avec qui ils grandissent et les acteurs qui vont graviter autour de leur vie.

Quand on veut consulter des tout-petits, la particularité est *sine qua non* : on doit penser aux parents, qui sont les premiers acteurs vivant près d'eux, mais on doit aussi penser au développement et au bien-être des enfants dans la perspective des conditions de vie dans lesquelles ils grandissent. Si l'on veut avoir des cibles ou des indicateurs, il ne faut pas penser seulement au développement optimal et global des compétences de l'être humain, mais aussi aux conditions dans lesquelles ils grandissent.

Au Québec, l'Observatoire des tout-petits étudie de manière plus transversale comment se développent les tout-petits et les enfants. Quand on pense à ce qu'il faut capter, il ne faut pas oublier la période périnatale, soit la période où l'on développe notre famille. Tout se joue à cette période. C'est le début du développement et du bien-être de l'enfant, dès le début de la

at the beginning of pregnancy. One of the lessons we have learned in Quebec, which can be applied internationally or in other provinces, is the importance of considering the perinatal period as a key period on which society can act and on which we must focus when it comes to offering full development and capabilities.

There is another element in Quebec. I'm talking about the family policy that enables us to have three main pillars, including child education service networks and parental leave for families. In Quebec, we promote policies that support families' ability to develop so that they can provide their children with as much as possible of what they need. The policies on which the province is relying need to be studied. Those are the points I would like to make.

[English]

Senator Senior: I'd love to also hear from Ms. Broda, if I have time. I do not have time.

[Translation]

Senator Petitclerc: Thank you to our witnesses for being here to help us with this study.

I would like to ask a question about early childhood. We have discussed this strategy and the overall vision of what we want for our children. We have heard from a number of witnesses who agree on this overall vision with common values, but we need to focus on the specifics; we have talked about this a lot and it's a challenge.

I know this is not really your area of expertise, but while listening to everyone, I realized that there is a group with even more special needs. I'm not sure how we're going to succeed, with this strategy, in ensuring that these children are also covered and protected. I'm talking about children and toddlers with disabilities. I recognize that this is not your area of expertise.

Before I hear from you, I'm going to talk about an experience I had last week. I was at the Grande Bibliothèque, and since we're currently studying this bill, I was on the lookout. There was a cooking workshop for toddlers, which I thought was fantastic from an inclusion perspective, as it included toddlers from diverse backgrounds and speaking different languages. It suddenly occurred to me that everyone could be there, except toddlers with disabilities.

Here is my question, which is very broad. How can we ensure that such a strategy does not leave children with disabilities behind?

Ms. Cailliau: The Early Childhood Observatory published a report in 2023 on young children in need of special support. What the report highlighted was that these children experience inequalities in access to services, such as educational child care,

grossesse. L'un des apprentissages que nous avons faits au Québec, qui se transpose à l'échelle internationale ou dans d'autres provinces, c'est l'importance de considérer la période de la périnatalité comme étant une période clé sur laquelle la société peut agir et sur laquelle il faut miser quand il s'agit d'offrir le plein développement et les capacités.

Il existe un autre élément au Québec. Il s'agit de la politique familiale qui nous permet d'avoir trois grands piliers, dont des réseaux de services éducatifs à l'enfance et des congés parentaux pour les familles. Au Québec, on favorise les politiques qui soutiendront les capacités des familles à se développer pour offrir aux enfants le maximum de ce dont ils ont besoin. Il faut étudier les politiques sur lesquelles se base la province. Voilà les éléments que j'apporterais.

[Traduction]

La sénatrice Senior : J'aimerais aussi entendre Mme Broda, si nous en avons le temps. Nous n'avons pas le temps.

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Merci à nos témoins d'être ici pour nous aider dans cette étude.

J'aimerais poser une question sur la petite enfance. On a parlé de cette stratégie et de la vision globale de ce que nous voulons pour nos enfants. On a entendu plusieurs témoins qui sont d'accord sur cette vision globale avec des valeurs communes, mais il faut s'attarder sur la spécificité; on en a parlé beaucoup et cela représente un défi.

Je sais que ce n'est pas nécessairement votre expertise, mais en écoutant tout le monde, j'ai pris conscience qu'il y a un groupe qui a encore plus de besoins particuliers. Je ne sais trop comment nous allons réussir, avec cette la stratégie, à faire en sorte que ces enfants soient aussi bien couverts et protégés. Il s'agit d'enfants et de tout-petits en situation de handicap. Je reconnaiss que ce n'est pas votre expertise.

Avant de vous entendre, je vais parler de l'expérience que j'ai vécue la semaine dernière. J'étais à la Grande Bibliothèque, et comme nous étudions actuellement ce projet de loi, j'étais aux aguets. Il y avait un atelier de cuisine pour les tout-petits; je trouvais cela fantastique dans une perspective d'inclusion, car il y avait des tout-petits de diverses origines et de langues différentes. J'ai soudain eu cette réflexion que tout le monde pouvait être là, sauf les tout-petits en situation de handicap.

Voilà ma question, qui est très large. Comment faire pour qu'une telle stratégie ne laisse pas derrière les enfants en situation de handicap?

Mme Cailliau : L'Observatoire des tout-petits a justement publié un rapport en 2023 sur les tout-petits ayant besoin de soutiens particuliers. Ce qu'on faisait ressortir dans le rapport, c'est que ces enfants subissent des inégalités d'accès aux

health care and waiting times. The first step is to monitor and highlight these issues, and then to identify possible courses of action.

One of the courses of action proposed in the report was to focus not on diagnoses, but on needs, and to involve parents in that conversation. Complementarity is another part of the answer: We must ensure that we look at all aspects of the situation.

When we talk about proportionate universalism, we are also thinking of young children who need special support. We need to think of measures that will benefit all children, while adjusting the intensity according to where those measures will make the biggest difference.

In Quebec, we know that access to educational child care services is widespread and that we have a truly excellent network. However, we also know that some young children who would particularly benefit from these services have less access to them proportionally. So, we start by monitoring the situation, and once we have identified the areas where more intensive action will make a difference, we need to focus our interventions in those areas.

Senator Petitclerc: This is something that can be done through a strategy, I imagine, if we choose to pay attention to it?

Ms. Cailliau: This once again touches on complementarity. Recognizing a situation is the first step; then, consultation between the various stakeholders must be ensured, as we often realize that this is the key to responding precisely to needs in the right way.

Senator Petitclerc: Thank you.

[English]

Senator Greenwood: Thank you to all the witnesses for being here. This really follows up on Senator Petitclerc's question. As I was listening to everybody, I heard a lot of you talk about distinctions-based versus one-size-fits-all, and that's often really difficult to do. I really think about children with diverse needs and abilities and, in the work you do, how you are including them. I think you have started down that path with your response from our guests here in the room. We're talking about a national strategy. How do we pick the pieces that go into that? We want the optimal best for all children. That's a given. But there is great diversity. There are different needs and abilities. There are different backgrounds. I speak a lot about Indigenous children and racialized children. How do we ensure a bill of this nature is inclusive of that and that each of these pieces gets the attention it deserves in all of these areas? I don't even know all of the areas, so I would like your best advice.

services, quand on pense aux services de garde éducatifs, aux soins de santé et aux délais. La première étape est justement de surveiller et de faire ressortir ces enjeux, puis de pouvoir identifier des pistes d'action.

L'une des pistes d'action du rapport proposait de s'attarder non pas à des diagnostics, mais bien à des besoins et d'impliquer les parents dans cette conversation. La complémentarité est un autre élément de réponse : il faut s'assurer de regarder toutes les facettes de la situation.

Effectivement, quand on parle d'universalisme proportionné, c'est aussi aux tout-petits ayant besoin de soutien particulier que l'on pense. On doit penser à des mesures qui pourront bénéficier à tous les enfants tout en ajustant l'intensité en fonction de là où cela fera la plus grande différence.

Au Québec, on sait que l'accès aux services de garde éducatifs est largement répandu et que nous avons véritablement un super réseau. Toutefois, on sait que certains tout-petits qui en bénéficieraient particulièrement y ont moins accès proportionnellement. Cela commence donc par la surveillance, puis, une fois qu'on a identifié les endroits où agir plus intensément fera une différence, on doit diriger les interventions de ce côté.

La sénatrice Petitclerc : C'est quelque chose qui peut se faire à travers une stratégie, j'imagine, si on choisit d'y porter attention?

Mme Cailliau : Cela touche encore une fois à la complémentarité. Reconnaître une situation, c'est une première chose; ensuite, il faut assurer une concertation entre les différents intervenants, car on se rend souvent compte que c'est la clé pour arriver à répondre précisément aux besoins, et ce, de la bonne manière.

La sénatrice Petitclerc : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Greenwood : Je remercie tous les témoins d'être avec nous. Ma question fait suite à celle de la sénatrice Petitclerc. Je vous ai beaucoup entendu parler des approches fondées sur les différences plutôt que des approches universelles, et elles sont souvent difficiles à adopter. Je pense aux enfants qui ont divers besoins et capacités et à la façon dont vous en tenez compte dans le cadre de votre travail. Je crois que vous avez commencé à tracer la voie avec vos réponses à nos questions. On parle d'une stratégie nationale. Comment pouvons-nous réunir tous les éléments qui la composent? Nous voulons ce qu'il y a de mieux pour tous les enfants. Cela va de soi. Mais la diversité est grande. Les besoins et les capacités varient. Les enfants viennent de divers milieux. Je parle beaucoup des enfants autochtones et des enfants racisés. Comment pouvons-nous veiller à ce qu'un projet de loi de cette nature tienne compte de cela et à accorder suffisamment d'attention à tous les éléments dans ces domaines?

The Deputy Chair: Senator Greenwood, there are three witnesses online who have their hands up. Would you like to start there?

Senator Greenwood: Oh, I love it. Ms. Deschamps, please.

[*Translation*]

Ms. Deschamps: Thank you for your question.

This is an important issue. At Kids Help Phone, we've given a great deal of thought to how to be inclusive in our services, especially because we have a national reach. The way we do this is through our intentions. How can we reach as many young people as possible?

However, we need to identify the populations that are most at risk, the most vulnerable, and develop strategies, name these populations and have clear action plans that are built with these communities. When we consider the needs of young people who are most disadvantaged, most at risk, most vulnerable, or who have special needs, if we build our strategies and services around their needs, we know that we are starting from a common denominator that can serve as many people as possible.

Here's an example: At Kids Help Phone, all of our services are online. You could say that it's more complicated for a young person with hearing loss to access our services. We have formed partnerships with centres of expertise for young people with hearing impairments to develop our services in a way that reaches them. Now is the time to unite the voices of these populations and develop networks and partnerships so that the strategies that will be put in place can reach the target population and be successful with that population. The pooling of shared expertise will ensure good service delivery.

[*English*]

Ms. Broda: Thank you so much. Yes, I am following my colleague there exactly. But from the council's perspective, the framework is strong, and your question is big and important because that is the question: How do we get everything in? Consulting with children and youth on this throughout the process, beyond the process, must be included. If we are living up to the preamble in this framework bill, then children and youth need to be consulted about what matters most to them. Not everything can be done in the strategy; I agree with you. I think there is a way to get to the first five years — what do we need to be doing?

Je ne connais même pas tous les domaines; j'aimerais entendre vos conseils.

La vice-présidente : Sénatrice Greenwood, nous avons trois témoins en ligne qui ont la main levée. Voulez-vous les entendre en premier?

La sénatrice Greenwood : Oh, oui. Allez-y, madame Deschamps.

[*Français*]

Mme Deschamps : Merci pour votre question.

C'est un aspect important. C'est une chose à laquelle nous avons longuement réfléchi à Jeunesse, J'écoute, soit comment être inclusifs dans nos services, particulièrement parce que nous avons une portée nationale. La manière dont on le fait, c'est dans l'intention que l'on a. De quelle manière est-ce qu'on peut rejoindre le plus de jeunes possible?

Toutefois, on doit voir quelles sont les populations à plus haut niveau de risque, les plus vulnérables, et développer des stratégies, nommer ces populations et avoir des plans d'action qui sont clairs et bâtis avec ces communautés. Quand on prend en considération les besoins des jeunes qui sont les plus démunis, les plus à risque, les plus vulnérables, ou qui ont des besoins particuliers, si l'on bâtit nos stratégies et nos services en fonction de leurs besoins, on sait qu'on part d'un dénominateur commun qui pourra servir le plus de gens possible.

Voici un exemple : à Jeunesse, J'écoute, nos services sont tous en ligne. On pourrait dire que c'est plus complexe pour un jeune malentendant d'avoir accès à nos services. On a conclu des partenariats avec des centres d'expertise pour les jeunes malentendants pour développer nos services de manière à les rejoindre. C'est le moment d'unir les voix de ces populations et de développer des réseaux et des partenariats pour que les stratégies qui seront mises en place puissent rejoindre la population ciblée et avoir du succès auprès d'eux; ce sera la réunion d'expertises communes qui pourra assurer une bonne prestation de services.

[*Traduction*]

Mme Broda : Merci beaucoup. Oui, je suis tout à fait d'accord avec ma collègue. Du point de vue du conseil, nous avons un cadre solide et votre question est grande et importante : comment pouvons-nous tenir compte de tout? Il faut consulter les enfants et les jeunes tout au long du processus et au-delà de ce processus. Si nous respectons le préambule du projet de loi-cadre, alors il faut consulter les enfants et les jeunes sur ce qui est le plus important pour eux. On ne peut tout faire avec une stratégie; je suis d'accord avec vous. Je crois que nous pourrions nous centrer sur les cinq prochaines années et nous demander ce que nous devrions faire.

For us as a council, mental health is one of the top issues we see across the country. Maybe that's one of the priorities, but it is not up to us to decide that either. Certainly, in consultation with young people and a committee of who needs to be there when and if this moves forward — when, I am positive — and when this goes through, but again, that's a key consideration, like what goes into a strategy?

With the framework bill, from our view, all the components are there. Strengthening it requires young people at the table as per Article 12 and their right to participate. We would like to see that added. That's one of our recommendations.

The Deputy Chair: Thank you. That is the end of your time, senator. Colleagues, that brings us to the end of our time for round one. I know there are senators on round two. With your permission, may we ask that you read your question into the record and invite our witnesses to provide the committee with a written response — if that's acceptable to all our witnesses? Okay. Thank you. We have three senators on second round.

Senator McPhedran: I'm going to pick up on my previous question and ask you to give some thought to — looking at the framework and the bill — what the ways into the process and the bill to bring your messages, data and information are. Also, where do you see accountability on the part of the government in the bill?

Senator Moodie: From your perspective, what is the greatest gap in Canada's current approach to children and youth policy that Bill S-212 would help to address?

Senator Burey: Just to get it on the record from all of our witnesses, why do you think it is important that mental health be specifically indicated in a bill such as this in terms of a children's strategy?

The Deputy Chair: Senators, this brings us to the end of the first panel. Thank you to the witnesses again for your testimony today.

For our next panel, to hear from youth voices, we welcome by video conference, from CARE Canada, Shreya Rao, Youth Champion; and from Children First Canada, Josephine Maharaj, Youth Advisor. Thank you both for joining us today. You will each have five minutes for your opening statement, followed by questions from committee members. Ms. Rao, the floor is yours.

Shreya Rao, Youth Champion, CARE Canada: Dear chair and honourable senators, thank you for having us here today.

Pour notre conseil, la santé mentale est l'un des enjeux les plus importants au pays. C'est peut-être l'une des priorités, mais ce n'est pas à nous de décider. Il faut donc consulter les jeunes et créer un comité, et si nous allons de l'avant — ou lorsque nous irons de l'avant —, il faudra songer à ce que contiendra la stratégie.

À notre avis, le projet de loi-cadre contient toutes les composantes. Pour le renforcer, il faut faire participer les jeunes, comme l'énonce l'article 12 de la convention et comme c'est leur droit de le faire. Nous voudrions que ce soit ajouté. C'est l'une de nos recommandations.

La vice-présidente : Merci. Votre temps est écoulé, sénatrice. Chers collègues, cela nous amène à la fin de la première série de questions. Je sais que les sénateurs ont des questions pour la deuxième série. Avec votre permission, est-ce que je peux vous demander de lire votre question aux fins du compte rendu et d'inviter les témoins à fournir une réponse écrite au comité, si les témoins l'acceptent? Merci. Nous allons entendre trois sénatrices pour notre deuxième série de questions.

La sénatrice McPhedran : Je vais revenir à ma question précédente et vous demander de songer aux façons d'intégrer vos messages, vos données et vos renseignements au projet de loi, en fonction de son cadre. J'aimerais aussi que vous nous parliez de la responsabilité du gouvernement à l'égard du projet de loi.

La sénatrice Moodie : À votre avis, quelle est la principale lacune de l'approche actuelle du Canada à l'égard des politiques sur les enfants et les jeunes que le projet de loi S-212 permettrait d'aborder?

La sénatrice Burey : J'aimerais que toutes les témoins nous disent, aux fins du compte rendu, pourquoi il est important de désigner la santé mentale de façon précise dans le projet de loi aux fins d'une stratégie pour les enfants.

La vice-présidente : Sénateurs, nous en sommes à la fin de cette partie de la réunion. Nous remercions les témoins d'avoir été avec nous aujourd'hui.

Pour la deuxième partie de la réunion, nous allons entendre la voix des jeunes. Nous recevons la défenseure de la jeunesse pour CARE Canada, Shreya Rao, de même que la conseillère des jeunes pour Les Enfants d'abord Canada, Josephine Maharaj. Nous vous remercions toutes les deux de vous joindre à nous aujourd'hui. Vous disposerez chacune de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Suivront ensuite les questions des membres du comité. Madame Rao, vous avez la parole.

Shreya Rao, défenseure de la jeunesse, CARE Canada : Madame la présidente, honorables sénateurs, je vous remercie de nous recevoir aujourd'hui.

I am a youth activist and entrepreneur. I am a Youth Public Engagement Champion at CARE Canada, where I advocate for gender equality and other issues that shape the future of young people across the country.

Article 12 of the UN Convention on the Rights of the Child guarantees that children who are capable of forming their own views have the right to express them in all matters affecting them and that those views must be given due weight in accordance with a child's age and maturity.

I want to emphasize that all policies that are being created affect young people. On issues like poverty, health, affordability and sustainability, young people are still treated as passive beneficiaries, not partners. The "age and maturity" qualifier often undermines our lived experience because of the assumption that age correlates to maturity.

Bill S-212 offers a starting point to ensure that youth are consulted in these conversations. The current system is broken. Government programs aimed at youth engagement are almost performative. The Prime Minister's Youth Council barely exists in practice, and government websites bury information behind endless hoops, inaccessible to a generation that is digitally savvy and expects clarity and efficiency. Opportunities for youth are often limited to the well connected or the university educated, while those most affected by injustice are systematically excluded. Youth from marginalized, rural or Indigenous communities rarely see themselves reflected in policy discussions, and when they are included, it is often tokenistic. Consultation is only the first step. Meaningful engagement looks like the co-creation of policies implemented in Canada. We need radical accessibility, inclusion and power-sharing.

First, programs must actively seek youth from all backgrounds and remove the barriers that keep them out, like digital divides, transportation issues, uncompensated labour and bureaucratic red tape. Youth must not only be invited to the table, but empowered to shape the agenda with clear decision-making authority.

Second, policies engaging youth must have quantifiable goals, deadlines and public reporting so that participation leads to real change, not empty promises.

Je suis une jeune activiste et entrepreneure. Je suis une porte-parole de la mobilisation publique des jeunes chez CARE Canada, où je milite en faveur de l'égalité des sexes et d'autres causes qui façonnent l'avenir des jeunes de partout au pays.

L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies garantit que les enfants capables de discernement ont le droit d'exprimer librement leur opinion sur toute question les intéressant, et prévoit que les opinions de l'enfant doivent être dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

Je tiens à souligner que toutes les politiques qui sont créées ont une incidence sur les jeunes. Dans le cadre des questions sur la pauvreté, la santé, l'abordabilité et la durabilité, les jeunes sont encore traités comme des bénéficiaires passifs, et non comme des partenaires. Le qualificatif de l'âge et de la maturité ne tient souvent pas compte de notre expérience vécue, en raison de l'hypothèse voulant que l'âge corresponde au degré de maturité.

Le projet de loi S-212 offre un point de départ pour veiller à ce que les jeunes soient consultés dans le cadre de ces conversations. Le système actuel est brisé. Les programmes actuels du gouvernement pour mobiliser les jeunes se veulent presque uniquement une façade. Le conseil jeunesse du premier ministre existe à peine dans la pratique et les sites Web du gouvernement enfouissent l'information sous diverses couches, la rendant inaccessible pour une génération branchée sur le numérique et qui s'attend à un contenu clair et efficace. Les possibilités pour les jeunes se limitent souvent à ceux qui entretiennent de bons liens ou qui ont une éducation universitaire, tandis que ceux qui sont les plus touchés par l'injustice sont systématiquement exclus. Les jeunes provenant des communautés marginalisées, rurales ou autochtones se voient rarement représentés dans les discussions stratégiques et lorsqu'ils sont inclus, c'est souvent de façon symbolique seulement. La consultation ne représente qu'une première étape. Pour qu'il y ait une mobilisation significative, il faut que les politiques qui sont mises en œuvre au Canada soient créées de façon collaborative. Il faut adopter des mesures radicales en matière d'accessibilité, d'inclusion et de partage des pouvoirs.

En premier lieu, les programmes doivent viser activement les jeunes de tous les milieux et éliminer les obstacles qui les gardent à l'écart comme le fossé numérique, les enjeux en matière de transport, le travail non rémunéré et la bureaucratie. Non seulement faut-il inviter les jeunes à la table, mais il faut aussi les habiliter à façonnner les programmes par l'entremise d'un pouvoir décisionnaire clair.

En deuxième lieu, les politiques de mobilisation des jeunes doivent être associées à des objectifs quantifiables, des échéances et des rapports publics afin que la participation donne lieu à de réels changements, et non à des promesses vides.

From my experience consulting with youth, I've seen what works when we are treated as equals. Youth brings bold solutions because we are not confined by "the way it's always been done." We demand accountability, and we expect a follow-up. Meaningful participation builds leadership: It empowers youth with confidence, knowledge and responsibility to continue serving their communities long after the consultation period ends.

If Canada implements these strategies, we can build policies that reflect the realities of those most affected, cultivate the next generation of leaders and finally make Canada a global example of genuine youth engagement and democratic innovation. Engaging with young people means more than inviting a few names into a room like this.

We cannot write policies for youth while they remain far removed from spaces of decision making. True engagement requires meeting youth where they are, in their communities, schools, workplaces and online spaces where they live and interact. It means creating opportunities for young people to participate in your work, actively seeking opinions and values and designing policies in collaboration with them.

Youth engagement is not a check box; it is a deliberate, ongoing effort to build relationships, listen deeply and ensure that the voices shaping decisions reflect the realities of those most affected.

The bill demands a strategy that includes measurable indicators and regular reporting back to Parliament. This means youth — once consulted — will see their input translated into concrete targets and progress measurements, followed by public accountability.

As I prepared for today, I couldn't find clear information about what's actually being done to engage youth in national politics. After hours of research, the answers were still vague or scattered. If even someone like me, dedicated to youth engagement, struggles to find this, imagine how hard it is for most young Canadians. This lack of accessibility shuts youth out before they even have a chance to participate. To fix this, we need strategies and programs that make participation straightforward, inclusive and actionable — so every young person can have a real voice in shaping the policies that affect them.

D'après mon expérience de consultation avec les jeunes, j'ai constaté ce qui pouvait fonctionner lorsqu'ils étaient traités en tant qu'égaux. Les jeunes proposent des solutions audacieuses parce qu'ils ne sont pas coincés dans les anciennes façons de faire les choses. Nous exigeons une responsabilisation et nous nous attendons à un suivi. La participation significative renforce le leadership; elle outille les jeunes de la confiance, des connaissances et des responsabilités dont ils ont besoin pour continuer à servir leurs communautés une fois que la période de consultation est terminée.

Si le Canada met en œuvre ces stratégies, nous pourrons créer des politiques qui reflètent les réalités des personnes les plus touchées, cultiver la prochaine génération de leaders et faire du Canada un exemple mondial en matière de mobilisation authentique des jeunes et d'innovation démocratique. Pour mobiliser les jeunes, il faut faire plus qu'en inviter quelques-uns à s'exprimer devant une tribune comme celle-ci.

On ne peut pas rédiger des politiques pour les jeunes alors qu'ils sont tenus à l'écart des processus décisionnels. Pour qu'il y ait une réelle mobilisation, il faut aller à la rencontre des jeunes, dans leurs communautés, leurs écoles, leurs milieux de travail et aussi en ligne, où ils vivent et interagissent. Pour ce faire, il faut créer des occasions pour que les jeunes participent à votre travail, leur demander activement d'exprimer leurs opinions et leurs valeurs et concevoir les politiques en collaboration avec eux.

La mobilisation des jeunes n'est pas une case à cocher; c'est un effort délibéré et continu en vue de bâtir des relations, d'écouter attentivement et de veiller à ce que les voix qui façonnent les décisions reflètent les réalités des personnes les plus touchées.

Le projet de loi exige une stratégie qui comprend des indicateurs mesurables et la production de rapports réguliers à l'intention du Parlement. Cela signifie que les jeunes — une fois qu'ils auront été consultés — verront leurs rétroactions se transformer en des cibles concrètes et des mesures du progrès, associées à une responsabilité publique.

En préparant ma présentation d'aujourd'hui, je n'ai pas trouvé d'informations claires sur les mesures concrètes prises pour faire participer les jeunes à la politique nationale. Après des heures de recherche, les réponses restaient vagues ou éparses. Si même quelqu'un comme moi, qui se consacre à la mobilisation des jeunes, a du mal à trouver ces informations, imaginez à quel point ce doit être difficile pour la plupart des jeunes Canadiens. Ce manque d'accessibilité exclut les jeunes avant même qu'ils aient la possibilité de participer. Pour remédier au problème, nous avons besoin de stratégies et de programmes qui rendent la participation simple, inclusive et réalisable, afin que chaque jeune puisse avoir véritablement son mot à dire dans l'élaboration des politiques qui les concernent.

The bill affirms Canada's commitment to children's rights, reconciliation and a long-term strategy for youth well-being. It transforms youth voices from tokens into foundational contributors to policy.

As you evaluate this bill, I ask you to consider one thing: What will you do — personally and collectively — to create opportunities for youth in the rooms where decisions are made?

Let us ensure youth voices are not just heard but become the foundation on which we build our policies and shape the Canada we will inherit. Thank you.

The Deputy Chair: Ms. Maharaj, you have five minutes.

Josephine Maharaj, Youth Advisor, Children First Canada: Thank you, honourable senators. It is my privilege to join you virtually as a witness for the hearing today.

I am 17 years old, and I am a member of the Youth Advisory Council at Children First Canada, or CFC. Children First Canada is a national charity that aims to make Canada the best place in the world to grow up. Through research, published reports and spreading awareness of the issues that affect children today, as well as equipping youth leaders and change makers, Children First Canada has empowered many young people like myself to advocate for our rights.

However, even with this progress, I would be remiss to leave out the fact that many young people and children are slipping through the cracks. Currently, Canada sits at 67 out of 194 countries on the KidsRights Index. Whether caused by the mental health crisis, lack of access to health care, discrimination or rising poverty, children everywhere are suffering as solutions are not extensive and do not address complexities behind each issue.

These problems are only exacerbated by the fact that we are not consulted or given the platform to share our lived experiences in a productive manner. Without an intentional strategy driven by respectful collaboration between young people and policy-makers, children and youth in Canada will continue to face the brunt of these obstacles with measures to alleviate harms being remedial at best rather than preventative.

Bill S-212 will lay the foundation for intentional strategies to be developed and respectful dialogue to occur. A national strategy for youth would ensure measurable goals regarding children and young people's well-being are set and met in a timely manner. As previously mentioned, programs and solutions

Le projet de loi réitère l'engagement du Canada envers les droits des enfants, la réconciliation et une stratégie à long terme pour le bien-être des jeunes. Les jeunes, dont la contribution était purement symbolique, joueront désormais un rôle fondamental dans l'élaboration des politiques.

Lorsque vous évaluerez ce projet de loi, je vous demande de réfléchir à une chose : que ferez-vous, à titre personnel et collectif, afin de créer des débouchés pour les jeunes dans les salles où se prennent les décisions?

Veillons à ce que la voix des jeunes soit entendue, et qu'elle devienne le fondement sur lequel nous construisons nos politiques et façonnons le Canada dont nous hériterons. Merci.

La vice-présidente : Madame Maharaj, vous disposez de cinq minutes.

Josephine Maharaj, conseillère des jeunes, Les Enfants d'abord Canada : Merci, honorables sénateurs. C'est un privilège pour moi de me joindre à vous virtuellement en tant que témoin pour la séance d'aujourd'hui.

J'ai 17 ans et je suis membre du Conseil consultatif des jeunes à Enfants d'abord Canada. Enfants d'abord Canada est un organisme de bienfaisance national qui vise à faire du Canada le meilleur endroit au monde pour grandir. Grâce à la recherche, à la publication de rapports et à la sensibilisation aux questions qui touchent les enfants aujourd'hui, ainsi qu'à la formation de jeunes leaders et d'acteurs du changement, Enfants d'abord Canada a donné à de nombreux jeunes comme moi les moyens de défendre nos droits.

Cependant, malgré ces progrès, je m'en voudrais de passer sous silence le fait que de nombreux jeunes et enfants passent entre les mailles du filet. Actuellement, le Canada se classe 67^e sur les 194 pays du « *KidsRights Index* ». Que ce soit en raison de la crise de santé mentale, du manque d'accès aux soins de santé, de la discrimination ou de la pauvreté croissante, les enfants de partout souffrent, car les solutions ne sont pas exhaustives et ne tiennent pas compte des subtilités de chaque problème.

Ces enjeux sont exacerbés par le fait que nous ne sommes pas consultés et que nous ne disposons pas d'une plateforme pour partager nos expériences de manière productive. Sans une stratégie intentionnelle fondée sur une collaboration respectueuse entre les jeunes et les décideurs politiques, les enfants et les jeunes du Canada continueront à subir le poids de ces obstacles, car les mesures visant à atténuer les préjudices sont au mieux correctives plutôt que préventives.

Le projet de loi S-212 jettera les bases nécessaires à l'élaboration de stratégies intentionnelles et à l'instauration d'un dialogue respectueux. Une stratégie nationale pour les jeunes garantirait que des objectifs mesurables en matière de bien-être des enfants et des jeunes seraient fixés et mis en œuvre en temps

revolving around young people's well-being are often insufficient and do not address unique obstacles that young people may face depending on their backgrounds. Part of this issue lies in the fact that adequate solutions require youth from all walks of life to share their diverse perspectives in order to create a solution that addresses all sides of any given obstacle. Bill S-212 will open up avenues of dialogue for those perspectives to be shared rather than relying on a handful of youth to speak on the experiences of all 8 million children in Canada. Bill S-212 will strengthen current efforts made by organizations, such as CFC, and youth advocates to champion for children and youth rights and voices by providing the proper framework to do so, while addressing existing inequities and obstacles still present.

A National Strategy for Children and Youth in Canada is not only a good policy; it is one that embodies the values intrinsic to our society — where everyone, regardless of race, gender, creed and, in this case, age has a seat at the table.

Children make up a quarter of Canada's population and 100% of our country's future. We are leaders of today and tomorrow. Let Bill S-212 be the olive branch that connects policy-makers and youth. On behalf of Children First Canada and as one of the 8 million children in Canada, I urge this committee sincerely, from the bottom of my heart, to pass Bill S-212.

Thank you very much, and I look forward to your questions.

The Deputy Chair: Thank you both for those opening remarks. We will now proceed to questions from committee members. For this panel, senators will have four minutes for the question, and that includes the answer. Please indicate if your question is directed to a particular witness or all witnesses.

Senator Hay: Thank you for being here and doing the work you do, for your voices and not just participating but insisting on being at the table and being decision makers, which is critical.

I would love some advice or your thinking around the idea that if we really want to engage young people, it has to be coast to coast to coast, and that means First Nation, Métis, Inuit, Black, African, Caribbean, newcomer, refugee, urban, rural and remote populations. That is a vast demographic to engage. Often, call-outs for councils like the ones that you sit on, like Kids Help Phone, for example, may not necessarily be representative even though the intentions are good. You might get those that often raise their hand — they know how to raise their hand and are comfortable doing so — but there is a whole group of young

opportun. Comme mentionné précédemment, les programmes et les solutions axés sur le bien-être des jeunes sont souvent insuffisants et ne tiennent pas compte des obstacles particuliers auxquels les jeunes peuvent être confrontés en fonction de leur milieu. Une partie du problème réside dans le fait que pour trouver des solutions adéquates, il faut que les jeunes de tous horizons partagent leurs points de vue divers afin de créer une réponse qui tient compte de tous les aspects. Le projet de loi S-212 permettra d'amorcer un dialogue pour que ces points de vue soient partagés, plutôt que de compter sur une poignée de jeunes pour parler des expériences des huit millions d'enfants du Canada. Le projet de loi S-212 renforcera les efforts actuels déployés par des organisations telles que Enfants d'abord Canada et les jeunes militants pour promouvoir les droits et la voix des enfants et des jeunes en fournissant le cadre approprié pour le faire, tout en s'attaquant aux inégalités et aux obstacles qui subsistent.

Une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada n'est pas seulement une bonne politique; c'est une stratégie qui incarne les valeurs intrinsèques de notre société, où chacun, indépendamment de sa race, de son genre, de ses croyances et, dans ce cas, de son âge, a une place à la table.

Les enfants représentent un quart de la population canadienne et 100 % de l'avenir de notre pays. Nous sommes les leaders d'aujourd'hui et de demain. Que le projet de loi S-212 soit le rameau d'olivier que les décideurs politiques tendent aux jeunes. Au nom d'Enfants d'abord Canada, et en tant qu'une des huit millions d'enfants au Canada, j'exalte sincèrement et du fond du cœur le comité à adopter le projet de loi S-212.

Merci beaucoup, et j'attends vos questions avec impatience.

La vice-présidente : Je vous remercie toutes les deux pour ces remarques liminaires. Nous allons maintenant passer aux questions des membres du comité. Pour ce groupe-ci, les sénateurs disposeront de quatre minutes afin de poser leurs questions, y compris les réponses. Veuillez indiquer si votre question s'adresse à un témoin en particulier ou à tous les témoins.

La sénatrice Hay : Je vous remercie d'être ici et de faire ce travail, de prendre la parole et non seulement de participer, mais aussi d'insister pour être présentes à la table et être des décideuses, ce qui est essentiel.

J'aimerais avoir votre avis ou vos réflexions sur une chose. Si nous voulons vraiment mobiliser les jeunes, cela doit se faire d'un océan à l'autre, ce qui inclut les Premières Nations, les Métis, les Inuits, les Noirs, les Africains, les Antillais, les nouveaux arrivants, les réfugiés ainsi que les populations urbaines, rurales et éloignées. Il s'agit d'une vaste population à mobiliser. Souvent, les appels lancés à des conseils comme ceux auxquels vous siégez, notamment Jeunesse, J'écoute, ne sont pas nécessairement représentatifs, même si les intentions sont bonnes. Vous pouvez avoir la réponse de ceux qui lèvent souvent

people who might be vulnerable or intimidated. There might be unconscious bias as they approach a council. I agree with what you said: You need to meet youth where they are. My question for you, or the advice I would love you to give us, regards this: How do we get to those young people coast to coast to coast who could inform what we all need to do now and into the future but who may not be the hand-raisers in the community? I will start with whoever speaks first.

The Deputy Chair: Ms. Rao, would you like to go first?

Ms. Rao: Yes. Thank you for the question, senator.

I would like to point back to the answer that I gave: Sometimes when you need to engage youth, it is important to go meet them where they are. I find that young people are so disconnected from Canadian politics that they don't really know where to start. There is a lot going on in the spaces that you make decisions in, and even I question how I am able to engage. Meeting youth where they are, in their schools and communities, and asking them directly, "How can I better engage with you?" and "How can we create policies that represent you?" is something that I would recommend.

We have the opportunity to help you in engaging youth and asking them questions. We can spread your message and share among our communities and so on what work you are doing and how you can get involved.

One thing that is not being done enough is this sense of collective action. I don't want to leave all the work on your shoulders as senators, and I want to be able to help support you in addition to consult with you. That is part of that co-creation element. If you come and tell me that you are struggling with this issue, I can give you my feedback and then direct that to my community and continue to funnel that feedback toward youth.

That's kind of how I envision co-creation of solutions and bringing together folks from under-represented backgrounds. I hope that answers your question.

Ms. Maharaj: I completely echo what Ms. Rao said. I would only add that you should be persistent. Do not get discouraged when you don't get any responses or feedback the first few times. Again, as Ms. Rao mentioned, youth are very disconnected and disillusioned with politics, especially these days. So it's about being intentional. Just keep sticking with it until you get the responses, because young people, once you take the time, are more than eager to participate.

la main — ils savent comment le faire et sont à l'aise —, mais il y a tout un groupe de jeunes qui peuvent être vulnérables ou intimidés. Ils peuvent avoir des préjugés inconscients lorsqu'ils s'adressent à un conseil. Je suis d'accord avec ce que vous avez dit. Il faut aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent. Ma question, ou plutôt le conseil que j'aimerais que vous nous donniez, est le suivant : comment atteindre ces jeunes d'un océan à l'autre qui pourraient nous éclairer sur ce que nous devons faire maintenant et à l'avenir, mais qui ne sont peut-être pas ceux qui lèvent la main dans la communauté? Je commencerai par celle qui prendra la parole en premier.

La vice-présidente : Madame Rao, souhaitez-vous commencer?

Mme Rao : Oui. Je vous remercie pour votre question, sénatrice.

Je voudrais revenir à la réponse que j'ai donnée : parfois, lorsqu'on veut mobiliser les jeunes, il est important d'aller à leur rencontre là où ils sont. Je trouve que les jeunes sont tellement déconnectés de la politique canadienne qu'ils ne savent pas vraiment par où commencer. Il se passe beaucoup de choses dans les lieux où les décisions sont prises, et même moi, je me demande comment je peux m'impliquer. Je recommanderais d'aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, dans leurs écoles et leurs communautés, et de leur demander directement : « Comment puis-je mieux vous faire participer? » et « Comment pouvons-nous créer des politiques qui vous représentent? »

Nous pouvons vous aider à mobiliser les jeunes et à leur poser des questions. Nous pouvons diffuser votre message et faire connaître à nos communautés, entre autres, le travail que vous accomplissez et la manière de s'impliquer.

Une chose qui fait défaut est le sentiment d'agir collectivement. Je ne veux pas vous laisser tout le travail, en tant que sénateurs, et je veux pouvoir vous aider en plus de vous consulter. C'est ainsi qu'on crée conjointement. Si vous venez me dire qu'une chose vous pose problème, je peux vous donner mon avis, puis l'adresser à ma communauté et continuer à transmettre ces commentaires aux jeunes.

C'est ainsi que j'envisage la co-création de solutions et le rassemblement de personnes issues de milieux sous-représentés. J'espère que cela répond à votre question.

Mme Maharaj : Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit Mme Rao. J'ajouterais simplement qu'il faut persévirer. Ne vous découragez pas si vous n'obtenez pas de réponse ou de commentaires les premières fois. Comme Mme Rao l'a mentionné, les jeunes sont très déconnectés et désabusés par la politique, surtout de nos jours. Il faut donc être déterminé. Persévérez jusqu'à ce que vous obteniez des réponses, car les jeunes, une fois que vous prenez le temps de leur parler, sont plus que désireux de participer.

Senator Hay: I'll finish by saying that if we all follow young people, we will know exactly where we have to go. Thank you for your comments.

Senator Moodie: Thank you to the youth today who have joined us. Your voices have always been valuable to me, and I'm very pleased to have you here today to help guide us in these deliberations.

I want to ask you this question: What lessons from other countries' national youth strategies could help Canada design an effective and rights-based framework?

I know that CARE Canada works with global youth, so maybe, Ms. Rao, you could start, and then we'll pass it over.

Ms. Rao: Thank you so much, Senator Moodie. With our work with CARE Canada, we work with young people in Kenya, Uganda and Zambia and collaborate with them in order to bring this global context that you're referring to.

Something I have learned is that we are not alone as a nation in our struggles in trying to increase youth engagement and build opportunities for young people, but the first important step is to even out the playing field. When we're thinking about young people who are impacted and struggling or who are in a disadvantaged system, we're not on an equal playing field just yet. Before we're thinking ahead to building better futures and so on, we first need to focus on the people whom we've already left behind and then continue to build solutions from that point.

When thinking about other countries and their progress on youth engagement and some of the other goals that this bill is aiming to address, we also need to think about how we can engage young people globally and show some meaningful strategies that are being developed in Canada that then can be replicated in other countries. We could be an example in that sense. I hope that answers your question.

Senator Moodie: The other topic that I'd like to touch on is this: Both your organizations are doing work around rising threats to children's well-being. Mental health is one; bullying and food insecurity are others. How could a national strategy accelerate coordinated action across sectors to respond to these risks?

Ms. Rao: A national strategy starts by framing a conversation and identifying that these are all of the issues that exist today and then help support any other policies that are implemented later on to target specific metrics in that. This bill is incredibly useful because it's naming different struggles faced by young people.

La sénatrice Hay : Je terminerai en disant que si nous suivons tous les jeunes, nous saurons exactement où nous devons aller. Merci pour vos commentaires.

La sénatrice Moodie : Merci aux jeunes qui se sont jointes à nous aujourd'hui. Vos opinions ont toujours été précieuses à mes yeux, et je suis très heureuse de vous avoir ici aujourd'hui pour nous aider à orienter nos délibérations.

J'aimerais vous poser la question suivante : quelles leçons tirées des stratégies nationales pour les jeunes d'autres pays pourraient aider le Canada à concevoir un cadre efficace et fondé sur les droits?

Je sais que CARE Canada travaille avec des jeunes du monde entier, alors peut-être pourriez-vous commencer, madame Rao, puis nous céderons la parole à l'autre témoin.

Mme Rao : Merci beaucoup, sénatrice Moodie. À CARE Canada, nous travaillons avec des jeunes du Kenya, de l'Ouganda et de la Zambie, nous et collaborons avec eux afin d'apporter ce contexte mondial dont vous parlez.

J'ai appris que nous ne sommes pas les seuls, en tant que nation, à avoir du mal à accroître l'engagement des jeunes et à leur offrir des occasions. Or, la première étape importante consiste à équilibrer les chances. Lorsque nous pensons aux jeunes qui sont en difficulté ou qui se trouvent dans un système défavorisé, tout le monde n'est pas encore traité sur un pied d'égalité. Avant de penser à construire un avenir meilleur, par exemple, nous devons d'abord nous attarder aux personnes que nous avons déjà laissées pour compte, puis continuer à élaborer des solutions.

Lorsque nous pensons à d'autres pays et à leurs progrès entourant la participation des jeunes et d'autres objectifs que vise le projet de loi, nous devons également songer à impliquer les jeunes à l'échelle mondiale et présenter des stratégies concrètes du Canada qui pourraient ensuite être reproduites à l'étranger. Nous pourrions servir d'exemple à cet égard. J'espère que cela répond à votre question.

La sénatrice Moodie : L'autre sujet que j'aimerais aborder est le suivant : vos deux organisations travaillent sur les menaces grandissantes qui pèsent sur le bien-être des enfants. La santé mentale en est une, le harcèlement et l'insécurité alimentaire en sont d'autres. Comment une stratégie nationale pourrait-elle accélérer la coordination des actions entre les différents secteurs pour contrer ces risques?

Mme Rao : Une stratégie nationale commence par encadrer le débat et identifier l'ensemble des problèmes qui existent aujourd'hui, puis contribue à soutenir toute autre politique mise en œuvre ultérieurement pour cibler des indicateurs précis dans ce domaine. Ce projet de loi est extrêmement utile, car il nomme

Hopefully, with that recognition, we're able to build more meaningful solutions after the fact.

Ms. Maharaj: As I mentioned in my opening remarks, a national strategy would introduce intent into these processes. It's very difficult, as of right now, to unite our voices, whether it be through youth organizations or youth advocates, because our efforts are very fragmented. A strategy would address all the gaps that exist while reaching out between barriers, so we could combine our efforts more efficiently. Thank you.

Senator Moodie: Thank you both.

Senator Senior: I want to continue on the intentionality piece that you mentioned, Ms. Maharaj, because I want to pick your brains a little bit more. Could you talk about what working with such intentionality could look like when we're talking about the voices? I've heard young people call it "the real ones." How do you get to the real ones, meaning those who are not the cream of the crop at the top but those who are ignored and are on the margins? How would intentionality get to those folks?

Ms. Maharaj: First, it involves the process of developing programs and thinking about what groups may be underserved already. For example, within the terms of poverty, how does poverty impact Indigenous communities? How does it impact racialized communities? How does it impact newcomer youths? The first part of that work lies in the organizations themselves coming up with questions they must answer in terms of seeking out youth engagement. Again, it lies in being persistent. You may not get the "real ones" that you want right away in your efforts to engage youth, and that's okay. The important thing is to not get discouraged and, as Ms. Rao has said, to meet youth where they're at and ask them specific questions about their experiences, rather than the more general ones that tend to be asked in youth engagement.

Senator Senior: Thank you.

Senator Burey: Young ladies, thank you so much. I am so filled with hope. You guys are going to do it. We just have to give you the space to do it. I think that's what you've been telling us. I just feel really hopeful. I've always been hopeful about young people. You keep on going, and I just can't say enough about that, so thank you so much. We will get the solutions from you when we engage you.

From your perspectives as advocates, what systemic gaps most urgently need to be addressed in this national strategy? What do you think are the big ones?

les différentes difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes. Espérons que cette reconnaissance nous permettra de trouver des solutions plus efficaces par la suite.

Mme Maharaj : Comme je l'ai mentionné dans mon introduction, une stratégie nationale concrétiserait l'intention des processus. À l'heure actuelle, il est très difficile d'unir nos voix, que ce soit les organisations de jeunes ou les jeunes militants, car nos efforts sont très fragmentés. Une stratégie permettrait de combler toutes les lacunes existantes tout en surmontant les obstacles, afin que nous puissions combiner nos efforts de manière plus efficace. Je vous remercie.

La sénatrice Moodie : Je vous remercie toutes les deux.

La sénatrice Senior : Je voudrais revenir sur la question de l'intention que vous avez mentionnée, madame Maharaj, car j'aimerais vous interroger un peu plus à ce sujet. Pourriez-vous nous expliquer à quoi pourrait ressembler ce genre d'intention en ce qui a trait aux voix? J'ai entendu des jeunes parler des « vraies voix ». Comment atteindre les vraies voix, c'est-à-dire celles qui ne sont pas les plus brillantes, mais qui sont ignorées et marginalisées? Comment l'intention permettrait-elle d'atteindre ces personnes?

Mme Maharaj : Tout d'abord, il faut développer des programmes et réfléchir aux groupes qui sont déjà défavorisés. Par exemple, quel est l'effet de la pauvreté sur les communautés autochtones? Quel est son effet sur les communautés racisées? Quel est son effet sur les jeunes nouveaux arrivants? La première partie de ce travail consiste pour les organisations elles-mêmes à se poser les questions auxquelles elles doivent répondre pour susciter l'engagement des jeunes. Encore une fois, il s'agit d'être persévérant. Vous n'obtiendrez peut-être pas immédiatement les « vraies voix » que vous souhaitez toucher dans vos efforts pour mobiliser les jeunes, et ce n'est pas grave. L'important, c'est de ne pas se décourager et, comme l'a dit Mme Rao, d'aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent et de leur poser des questions précises sur leurs expériences, plutôt que les questions plus générales qui ont tendance à être posées pour mobiliser les jeunes.

La sénatrice Senior : Je vous remercie.

La sénatrice Burey : Mesdemoiselles, merci beaucoup. Je suis remplie d'espoir. Vous allez y arriver. Nous devons simplement vous donner l'espace nécessaire pour le faire. Je pense que c'est ce que vous nous avez dit. Je me sens vraiment optimiste. J'ai toujours eu confiance en la jeunesse. Continuez sur cette voie, je ne saurais trop insister là-dessus. C'est en vous impliquant que nous trouverons les solutions.

De votre point de militantes, quelles sont les lacunes systémiques les plus urgentes à combler dans cette stratégie nationale? Selon vous, quelles sont les plus importantes?

Ms. Rao: I believe that access to opportunities and having meaningful opportunities to engage are some of the biggest problems currently. We've all said and echoed the same thing, that young people have the drive, have the determination and have the solutions but are just lacking that platform. It looks like calling youth into these sorts of spaces and giving young people this opportunity.

I'd also recognize that I was given this opportunity because of my work with another organization. I would like to challenge all of the senators before me today to maybe find young people to call into this conversation who aren't already part of established organizations, in order to get those folks to speak as well. I have the privilege to speak here today, and I'm so thankful for that, but engaging some of the more diverse folks who would benefit from speaking on a bill like this is something I would like to see happen.

Ms. Maharaj: Could the senator please repeat her question? My audio cut out while she was speaking.

Senator Burey: Certainly and gladly. From your perspective as advocates, what systemic gaps most urgently need to be addressed in the national strategy? What are the big gaps?

Ms. Maharaj: I think more should be done to address the impact of generative AI and the increasing online reliance we have in daily life as young people. The internet is a part of our life now. It's no longer a place. It's something that should be addressed. How does generative AI, when it produces, work? Because it's known to not have any sense of critical thought, and it can be used as a tool for hatred. How does it impact equity-deserving young people? How does generative AI in classrooms affect students? How can it help students? What uses does it have? I feel that issue is urgent, because generative AI is evolving as we speak. It is something to address in this bill. Thank you.

Senator Moodie: Thank you so much.

Senator Petitclerc: Thank you both for being here today to help us. It's great listening to you. This is part of my question: You know this piece of legislation and you've voiced it. It says it calls for consultation. It's clear; we need to consult with youth.

I want to push this a little more. There is consultation, and there is the idea of co-creation. Where do you think youth should be? Should they be consulted at the beginning, and then everybody else does the work? Or do you see a place for youth to be part of the process from start to delivery?

Mme Rao : Je pense que l'accès aux débouchés et aux possibilités réelles de s'impliquer est actuellement un des principaux problèmes. Nous avons tous dit et répété la même chose, à savoir que les jeunes ont la motivation, la détermination et les solutions, mais qu'il leur manque simplement une plateforme. Il faut inviter les jeunes dans ces espaces et leur donner cette occasion.

Aussi, on m'a offert cette occasion en raison de mon travail auprès d'une autre organisation. J'aimerais mettre au défi tous les sénateurs devant moi aujourd'hui de trouver des jeunes qui ne font pas encore partie d'organisations établies et de les inviter à participer à cette conversation, afin de leur donner la parole. J'ai le privilège de m'exprimer ici aujourd'hui, et j'en suis très reconnaissante, mais j'aimerais que vous parliez avec des personnes de divers horizons qui auraient tout à gagner de s'exprimer sur un projet de loi comme celui-ci.

Mme Maharaj : La sénatrice pourrait-elle répéter sa question? Le son s'est coupé pendant qu'elle parlait.

La sénatrice Burey : Certainement, avec plaisir. De votre point de militantes, quelles sont les lacunes systémiques les plus urgentes à combler dans cette stratégie nationale? Quelles sont les plus importantes?

Mme Maharaj : Je pense qu'il faudrait s'attarder davantage aux répercussions de l'IA générative et à la dépendance croissante des jeunes à Internet au quotidien. Internet fait désormais partie de notre vie. Ce n'est plus un simple lieu. C'est un sujet qui doit être abordé. Comment fonctionne l'IA générative lorsqu'elle produit quelque chose? On sait qu'elle n'a aucun sens critique et qu'elle peut être utilisée comme un outil de haine. Quel est son impact sur les jeunes qui méritent un traitement équitable? Comment l'IA générative affecte-t-elle les élèves dans les salles de classe? Comment peut-elle aider les élèves? À quoi sert-elle? Je pense que cette question est urgente, car l'IA générative évolue en ce moment même. C'est un sujet qui doit être abordé dans ce projet de loi. Je vous remercie.

La sénatrice Moodie : Merci beaucoup.

La sénatrice Petitclerc : Je vous remercie toutes les deux d'être ici aujourd'hui pour nous aider. C'est formidable de vous écouter. Voici une partie de ma question. Vous connaissez ce projet de loi et vous en avez parlé. Il dit qu'une consultation est nécessaire. C'est clair, nous devons consulter les jeunes.

Je voudrais insister un peu plus sur ce point. Il y a la consultation, et il y a l'idée de création conjointe. Où pensez-vous que les jeunes devraient se situer? Devraient-ils être consultés au début, après quoi tout le monde fait le travail? Sinon, croyez-vous que les jeunes devraient jouer un rôle du début à la fin du processus?

Ms. Rao: Thank you so much for the question. I believe that youth should be involved in every part of the creation of different policies because that's always a unique and diverse perspective. I think I speak on behalf of all youth when I say that we don't understand any of the bureaucratic systems that you all operate under; therefore, I feel as if we have the ability to speak very freely about our opinions and give you real feedback, which can be very meaningful in these sorts of situations.

Also, I don't believe that all of you, when you were younger, dreamed of being part of the Senate one day, and the way we can help propel young people into career paths, especially within politics, is to pave that way and give mentorship to young people. That's another form of engagement. I know a lot senators have youth councils, and that's wonderful. But I think building those pathways and co-creating alongside them would give younger people opportunities to maybe dream and envision that they could one day be in the Senate or work in politics and be able to continue to have the impact of co-creation with other young people.

So I hope that we can all work together collaboratively from start to finish.

Senator Petitclerc: Thank you.

Ms. Maharaj: I completely agree with Ms. Rao. Children and youth should be consulted every step of the way, because as everyone in this room knows, legislation or any sort of report changes the law in terms of drafting it. So it's very important to keep youth involved at every step in the development process to make sure that their voices aren't warped or drowned out.

Senator Petitclerc: Thank you.

Senator Muggli: Thank you. I too am filled with hope, and I so appreciate the energy and enthusiasm that you're bringing to the conversation today.

My question is around rankings. I know, Ms. Maharaj, you referenced being sixty-seventh place. I didn't quite catch the report card, but the bottom line is not so good. I was just looking at UNICEF Canada's page and the recent report card they did, where Canada ranks 19 out of 36 countries among the world's wealthiest nations but also ranks 33 out of 36 on adolescent suicide. These are not good rankings, clearly.

I'm wondering if you would like to talk a little bit about what you would see as the top priority to tackle with the support of this strategy. What would be the number one thing that you would hope this strategy could move into action to address? I'll start with you first, Ms. Maharaj.

Mme Rao : Merci beaucoup pour cette question. Je suis convaincue que les jeunes devraient être inclus à toutes les étapes de l'élaboration des politiques, parce qu'ils ont toujours une perspective unique et différente. Je pense parler au nom de tous les jeunes quand je dis que nous ne comprenons pas les systèmes bureaucratiques dans lesquels vous évoluez tous; c'est pourquoi j'ai le sentiment que nous pouvons exprimer très librement nos opinions et vous donner une rétroaction authentique, ce qui peut être très utile dans ce genre de situation.

De plus, je doute qu'un seul d'entre vous, lorsqu'il était plus jeune, rêvait de faire un jour partie du Sénat. Pour aider les jeunes à s'orienter et à choisir leur carrière, en particulier dans le domaine politique, il faut leur ouvrir la voie et leur offrir du mentorat. C'est une autre forme d'engagement. Je sais que beaucoup de sénateurs ont des conseils jeunesse, et c'est formidable. Mais je pense que de créer des ponts et de co-créer avec eux donnerait aux jeunes l'occasion de rêver et de s'imaginer qu'ils pourraient un jour siéger au Sénat ou travailler en politique et continuer à exercer une influence par la co-création avec d'autres jeunes.

J'espère donc que nous pourrons tous travailler ensemble de manière collaborative du début à la fin.

La sénatrice Petitclerc : Merci.

Mme Maharaj : Je suis tout à fait d'accord avec Mme Rao. Les enfants et les jeunes devraient être consultés à chaque étape, car comme tout le monde dans cette salle le sait, les projets de loi ou tout type de rapport façonnent la rédaction des lois. Il est donc très important de faire participer les jeunes à chaque étape du processus d'élaboration afin que leur voix ne soit pas déformée ni étouffée.

La sénatrice Petitclerc : Merci.

La sénatrice Muggli : Merci. Je suis moi aussi pleine d'espoir, et j'apprécie beaucoup l'énergie et l'enthousiasme que vous apportez à la conversation d'aujourd'hui.

Ma question porte sur les classements. Je sais, madame Maharaj, que vous avez mentionné que nous étions à la 67^e place. Je n'ai pas bien compris de quel classement vous parlez, mais ce n'est pas très bon. Je regardais justement la page de l'UNICEF, à l'instant, et le Canada y figure au 19^e rang sur 36 parmi les pays les plus riches au monde, mais aussi au 33^e rang sur 36 pour le suicide chez les adolescents. Ce ne sont clairement pas de bons classements.

Je me demande si vous voudriez nous parler un peu de ce que vous considérez comme la priorité absolue pour cette stratégie. Quelle serait la première chose que vous espériez voir se concrétiser grâce à cette stratégie? Je vais commencer par vous, madame Maharaj.

Ms. Maharaj: Unfortunately, that's a very difficult question to answer because children and young people are at a crisis point with respect to so many different factors — again, poverty, the mental health crisis, generative AI, discrimination and so on. I feel it would be unfair to prioritize one issue over the others because they are all deserving of top priority. We are at a crisis point in multiple sectors.

Senator Muggli: Yes, absolutely. Ms. Rao?

Ms. Rao: Thank you. If I can be bold, I would like to see potentially a youth office or opportunity for more engagement and more policies being created to help with all of these different subsets of issues that young people face. Maybe a more formalized or structured program in which we can participate in order to help shed light on different issues that we're facing, and then also build solutions for them that results in more meaningful policies, because I understand this bill can't cover everything and it is unable to recognize everything, and so another formal opportunity like that would be great.

Senator Muggli: I appreciate that, because this bill should have an overarching statement that covers everybody. That's the challenge. When it becomes a deliverable strategy, that's when you have to start addressing particular issues. Thank you so much for your feedback. I appreciate it.

The Deputy Chair: Thank you to both witnesses. Senators, this brings us to the end of today's panels. I'd like to thank all of the witnesses for their testimony today.

(The committee continued in camera.)

Mme Maharaj : Malheureusement, il est très difficile de répondre à cette question, car les enfants et les jeunes sont en situation de crise sur tellement de plans : la pauvreté, la santé mentale, l'intelligence artificielle générative, la discrimination, etc. Je pense qu'il serait injuste de donner la priorité à un problème plutôt qu'à un autre, parce qu'ils méritent tous d'être traités en priorité. Nous sommes en situation de crise dans de nombreux domaines.

La sénatrice Muggli : Oui, tout à fait. Qu'en pensez-vous, madame Rao?

Mme Rao : Merci. Si je peux me permettre, j'aimerais voir la création d'un bureau de la jeunesse ou la mise en place de mesures visant à renforcer la mobilisation et l'élaboration de politiques pour aider à résoudre tous ces différents problèmes auxquels les jeunes sont confrontés. Ce pourrait être un programme plus formel ou structuré auquel nous pourrions participer afin de mettre en lumière les différents problèmes auxquels nous sommes confrontés, puis de trouver des solutions qui déboucheraient sur des politiques tangibles, parce que je comprends que ce projet de loi ne peut pas tout couvrir et qu'il ne peut pas tout reconnaître, donc je crois qu'il faudrait créer d'autres occasions formelles comme celle-ci. Ce serait formidable.

La sénatrice Muggli : Je comprends, parce qu'il faudrait un énoncé général qui couvre tout le monde dans ce projet de loi. C'est là tout le défi. Lorsque cela devient une stratégie réalisable, on peut commencer à s'attaquer aux problèmes réels. Merci beaucoup pour vos observations. Je vous en suis reconnaissante.

La vice-présidente : Merci à nos deux témoins. Sénateurs, cela vient clore la réunion d'aujourd'hui. Je tiens à remercier tous les témoins de leurs témoignages.

(La séance se poursuit à huis clos.)
